

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 12 Mars 2014 - 10 Jourmada el oula 1435 - N° 538 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

PRÉSIDENTIELLE 2014

Le Conseil constitutionnel n'a pas encore tranché sur les dossiers de candidature



Page 3

PROGRAMME DU PRÉSIDENT Une décennie de développement et d'avancées sociales

Boualem Branki

En un peu plus de dix ans, l'Algérie aura réussi à relever des défis majeurs. Sur le front politique avec une ouverture sur les grands champs de la démocratie, de la liberté d'expression, de presse et des droits de l'Homme. Sur le front économique aussi avec un redressement tous azimuts des grands indicateurs et agrégats stratégiques des finances publiques. Sur le front social ensuite avec une satisfaction extrêmement importante de la demande sociale en termes d'habitat, d'accès à l'eau, l'électricité, la santé et l'éducation particulièrement.

Sur le front diplomatique, enfin, avec une réactualisation des grands dossiers internationaux par l'Algérie au niveau des organisations internationales. Entre 2000 et 2013, le pays aura surtout gagné en maturité, en avancées sociales et économiques, en batailles gagnées sur le front du développement.

Page 3



Saïda Benhabylès élue à la tête du Croissant-Rouge algérien

Page 24

37^e CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE L'UNITÉ SYNDICALE AFRICAINE (OUSAA)

«La Conférence internationale d'Alger amorce une réflexion sur la réforme du mouvement syndical dans le monde»

Page 5

ADMINISTRATION
Bientôt un nouvel organigramme pour le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales

Page 4

SCIENCE et VIE

SPORTS

Trop en faire, c'est mauvais pour la santé ?

Pages 12-13

HISTOIRE

Le film sur le colonel Lotfi
montre aux générations montantes les sacrifices des Algériens

Page 14

FOOTBALL

Equipe Nationale
L'aspect physique des joueurs, arme fatale pour le choix des 23 Mondialistes

Page 24

JUSTICE

GUÉ DE CONSTANTINE
Il tue sa femme

15 ans de réclusion criminelle

Page 10

Météo**Régions Nord : 17° à Alger**

Temps voilé devenant de plus en plus nuageux en cours d'après-midi/soirée vers les régions de l'intérieur avec localement une activité pluvio-orageuse s'étendant en cours de nuit aux régions du Tell. Les vents seront en général modérés à assez forts (30/50 km/h) de secteur est notamment vers les régions du littoral. La mer sera peu agitée à localement agitée.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux avec localement pluie orageuse vers les régions de l'Atlas saharien et du Sahara oriental.

Ailleurs, temps généralement ensoleillé.

Les vents seront modérés à assez forts (30/50 km/h) avec localement de la chasse-sable.

FABRICATION DES CELLULES PHOTOVOLTAÏQUES DE 3^e GÉNÉRATION**Le CDER se place**

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) compte introduire en Algérie la fabrication des cellules photovoltaïques de troisième génération connues pour leur flexibilité et leurs applications multiples, a affirmé hier le directeur du Centre, Noureddine Yassa.

Un premier lot de ces équipements, actuellement en dédouanement au port d'Alger, sera testé sous des conditions climatiques désertiques extrêmes pour connaître leurs performances, a indiqué M. Yassa à l'APS en marge d'une rencontre technique sur cette nouvelle technologie.

Ce lot fait l'objet d'un don accordé par la société finlandaise CENCORP spécialisée dans la fabrication des modules photovoltaïques de troisième génération, a précisé le directeur du CDER.

**CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA****Conférence sur le marché des produits du cuir**

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h30, en son siège sis, 18 rue Mohammed Bouldoum, Belouizdad, Alger, une conférence de presse qui portera sur «Le marché des produits du cuir»



de l'insuffisance rénale chronique en Algérie».

«Le rôle de l'Institut national du rein et des greffes d'organes dans la prise en charge des maladies rénales».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

«Prévention des maladies rénales et optimisation du traitement

No comment**CE MATIN AU SIÈGE DU PT****Conférence de Louisa Hanoune**

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louis Hanoune, animera ce matin à 10h30, une conférence de presse au siège du parti, (2, rue Belkheir Belkacem Hassan Badi El-Harrach, Alger).

DU 12 AU 15 MARS À ORAN**Salon international de l'industrie agroalimentaire**

Le Salon international de l'industrie agroalimentaire (Siag) se tiendra du 12 au 15 mars au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran.

LUNDI 17 MARS À RIAD EL FETH**Concert de jazz avec Marc Campo**

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) perpétue sa tradition musicale en présentant une programmation aux accents du jazz, de l'acoustique et de la mélodie enjouée. A cet effet, l'Aarc organise lundi 17 mars à la salle Ibn Zaydoun, un concert de jazz qui sera animé par Marc Campo.

DEMAIN À SÉTIF**Remise de logements LSP aux fonctionnaires de la Sûreté nationale**

Le chef de la Sûreté de la wilaya de Sétif présidera demain jeudi à El Eulma, la cérémonie de distribution de logements socio-participatifs aux fonctionnaires de la Sûreté nationale. La cérémonie se déroulera en présence du représentant personnel du directeur général de la Sûreté nationale, le directeur du service central de la santé, de l'action sociale et des sports auprès de la DGSN, ainsi que de l'inspecteur régional de la police à l'Est.

La même délégation présidera à partir de 14h au niveau de la salle des conférences de l'Ecole de police de Sétif, la cérémonie marquant la célébration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques.



	Max	Min
Alger	17°	11°
Oran	19°	09°
Annaba	17°	09°
Béjaïa	18°	10°
Tamanrasset	26°	13°

Horaires des prières

Mercredi 10 Jourmada el oula 1435

Fajr	05:38
Dohr	13:20
Asr	16:19
Maghreb	18:55
Isha	20:13

**DU 12 AU 15 MARS À LA SAFEX****La DGSN au 17^e Salon international de l'automobile**

La Direction générale de la Sûreté nationale participera à partir d'aujourd'hui 12 mars 2014, au Palais des expositions aux Pins maritimes à Alger à la 17^e édition du Salon international de l'automobile.



La Direction générale de la Sûreté nationale sera représentée par ses directions de la sécurité routière et de la communication.

Au cours de ce Salon, des cours pédagogiques seront dispensés par des spécialistes de la sécurité routière soutenus par la mise en place d'un circuit d'éducation routière.

AUJOURD'HUI AU PALAIS DES EXPOSITIONS**6 conférences des concessionnaires auto**

L'inauguration du 17^e Salon international de l'automobile aura lieu ce matin à 11h au Palais des Expositions, Pins maritimes, Alger. Le Salon sera ouvert aux visiteurs jusqu'au 22 mars. A cet effet, six conférences de presse sont programmées durant la journée par les concessionnaires. Diamal à 9h, Toyota à 12h, Nissan à 16h, Peugeot à 17h, KIA à 18h et Sovac à 19h.

RUSSIE**Poutine bat son record de popularité**

Le président russe Vladimir Poutine a battu son record de popularité dans son pays, depuis sa réélection en mai 2012, avec plus de deux tiers des interviewés qui approuvent sa politique, ont constaté hier les principaux instituts de sondages russes. Plus de deux Russes sur trois (69% des personnes interrogées, soit 9% de plus qu'en février 2013) disent approuver la politique de Vladimir Poutine, selon une étude effectuée fin février par le Centre Levada (indépendant) auprès de 1 603 personnes dans 45 régions russes.

Seuls 30% des Russes (contre 35% il y a un an) désapprouvent l'activité de leur président, selon ce sondage publié sur le site du Centre.

JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES**Emission d'un timbre-poste**

Algérie Poste procédera vendredi à l'émission d'un timbre-poste à 15 DA, consacré à la Journée nationale des personnes handicapées (14 mars), a indiqué hier l'entreprise dans un communiqué.

PRÉSIDENTIELLE 2014

PROGRAMME DU PRÉSIDENT : Une décennie de développement et d'avancées sociales

En un peu plus de dix ans, l'Algérie aura réussi à relever des défis majeurs. Sur le front politique avec une ouverture sur les grands champs de la démocratie, de la liberté d'expression, de presse et des droits de l'Homme.



Boualem Brakd

Sur le front économique ensuite avec un redressement tous azimuts des grands indicateurs et agrégats stratégiques des finances publiques. Sur le front social ensuite avec une satisfaction extrêmement importante de la demande sociale en termes d'habitat, d'accès à l'eau, l'électricité, la santé et l'éducation particulièrement.

Sur le front diplomatique, enfin, avec une réactualisation des grands dossiers internationaux par l'Algérie au niveau des organisations internationales. Entre 2000 et 2013, le pays aura surtout gagné en maturité, en avancées sociales et économiques, en batailles gagnées sur le front du développement. Par les chiffres, ce défi est illustré par des réserves de change à fin 2013 d'un niveau sans précédent, soit 194 milliards de dollars. Un niveau historiquement haut. Ce qui a permis à la croissance économique d'atteindre des niveaux appréciables dont une hausse moyenne du PIB de 3,5% à 4% durant cette période.

Le programme économique du Président Bouteflika, appliqué à la lettre, aura ainsi contribué grandement à cette embellie financière et économique. Mieux, l'endettement extérieur public de l'Algérie a été réduit à sa plus simple expression, soit un peu plus de 300 millions de dollars contre quelque 30 milliards de dollars au début du premier quinquennat, en 2000. Mieux, l'année 2013 a été clôturée avec une hausse remarquable du PIB à 17 520 milliards de dinars (220,6 mds de dollars), contre 4 123 mds de dinars en 2000, et un PIB hors hydrocarbures de 12 122 mds de dinars (52 mds de dollars) contre 2 507 mds de dinars en 2000 (31,45 mds de dollars).

Des chiffres qui attestent de la progression phénoménale de l'économie algérienne, et, surtout, de la bonne gestion des recettes pétrolières, réorientées vers la satisfaction de la demande sociale autant en termes de projets d'habitat, d'éducation, de santé ou de routes et de grands projets de désenclavement des zones rurales. C'est dire en fait que l'argent du pétrole a été bien investi durant cette décennie mar-

quée pourtant par une contraction de l'économie mondiale, mais qui n'a pas été heureusement négative pour l'économie algérienne.

Dans la foulée donc de la bonne tenue des prix du brut sur le marché pétrolier, l'Algérie aura su tirer profit de cette manne financière pour lancer et réaliser de grands projets socio-économiques structurants. Mieux, la fin du troisième plan quinquennal (2010-2014) a ouvert la voie à la poursuite d'autres projets qui doivent être réceptionnés entre 2015 et 2018, et dont les financements sont déjà assurés : il s'agit autant de répondre avec une très grande aisance à une demande en hausse constante en énergie électrique, en logements, en écoles et établissements scolaires, d'amélioration des transports et toute la dimension sociale du développement.

Le périple du Premier ministre dans les 48 wilayas du pays mené en un peu plus de 14 mois, aura dès lors été extrêmement positif, puisqu'il aura permis de faire le point sur les attentes citoyennes pour les cinq prochaines années.

Le Conseil constitutionnel n'a pas encore tranché sur les dossiers de candidature

Le Conseil constitutionnel poursuit l'examen des dossiers déposés par 12 candidats aux élections présidentielles du 17 avril prochain en attendant l'expiration du délai légal fixé à 10 jours francs suivant la date de dépôt de la déclaration de candidature, a indiqué mardi une source du Conseil. L'examen des dossiers de candidature, 12 au total, qui prend fin vendredi 14 mars, s'effectue à travers l'examen du dossier administratif du postulant, le comptage et le traitement informatique des signatures collectées afin de déduire d'éventuelles doubles signatures accordées par un seul électeur, a indiqué la même source dans une déclaration à l'APS. En vertu de la loi, toute signature d'électeur accordée à plus d'un candidat «est nulle et non comptabilisée», a précisé la même source. «Le décompte final pour chaque candidat sera arrêté après vérification de la conformité des formulaires de souscription de signatures recueillies aux conditions requises par la loi», a poursuivi la même source. Les délibérations commenceront par la présentation d'un rapport détaillé (par un membre du Conseil constitutionnel) sur chaque postulant afin qu'il soit statué ensuite sur la validité des candidatures. L'acceptation ou le refus du dossier seront notifiées au concerné par une décision qui sera publiée au Journal officiel, précise encore la même source indiquant que cette opération

se fera après l'annonce officielle, à travers les médias publics, de la liste des candidats retenus pour l'élection présidentielle. Huit groupes de travail sont chargés d'étudier les dossiers de candidatures. Chaque groupe est composé d'un rapporteur (membre du Conseil), cinq magistrats de la Cour suprême et du Conseil d'Etat et des cadres du Conseil constitutionnel.

Les postulants ont reçu un accusé de réception de leurs dossiers du Conseil en attendant que leurs candidatures soient examinées conformément aux dispositions des articles 73 de la Constitution et 136 et suivants de la loi électorale.

Outre la liste de pièces administratives exigées pour la constitution du dossier de candidature, le postulant doit présenter une liste de 600 signatures individuelles d'élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires, ou une liste de 60 000 signatures d'électeurs réparties à travers au moins 25 wilayas, le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne pouvant être inférieur à 1 500, selon l'article 139 de la loi électorale.

L'article 191 de la même loi, fait obligation au postulant de joindre à son dossier de candidature son programme électoral dans lequel il s'engage à respecter les principes et fondements de l'Etat algérien.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a mis en place un nouveau système informatique pour la prochaine élection présidentielle, a annoncé mardi à Oran le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Ahmed Adli.

Président d'un séminaire régional dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle du 17 avril 2014, M. Adli a souligné que la création de ce système informatique moderne devra conférer plus de transparence à la gestion du scrutin.

«Ce système repose sur un logiciel d'applications permettant un suivi systématique des résultats de vote et de manière précise et continue au niveau local et central», a-t-il précisé.

«Ce système sera testé vers la fin du mois de mars courant avant de déclencher l'ensemble des communes et d'afraîs en cet équipement.

Un système informatique moderne pour le scrutin

Tous les candidats disposeront des mêmes moyens

Les candidats à l'élection présidentielle du 17 avril 2014 «seront traités avec équité» par l'administration qui mettra à leur disposition les «mêmes moyens et veillera au moindre détail» pour un bon déroulement de la campagne électorale, a indiqué, mardi à Oran, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Ahmed Adli.

Lors de la campagne électorale, «tous les candidats à l'élection présidentielle du 17 avril disposeront des mêmes moyens et seront traités avec équité par l'administration pour le déroulement de la campagne électorale», a assuré le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, lors d'une rencontre régionale qu'il a présidé, au siège de la wilaya d'Oran, dans le cadre des préparatifs du scrutin du 17 avril prochain. «L'administration veillera au moindre détail pour assurer un bon déroulement du scrutin, en assurant l'égalité de chances à tout un chacun par un travail fait en toute transparence, intégrité et neutralité», a assuré M. Adli à ce propos.

Il a également annoncé que le ministère de l'Intérieur a élaboré un document contenant toutes les dispositions relatives à l'élection dans la perspective du scrutin du 17 avril. «Ce document, qui aborde également les différentes mesures assurant la transparence du scrutin, sera diffusé à une large échelle», a-t-il ajouté.

M. Adli a donné des orientations aux directeurs de l'administration des wilayas sur les dispositions à prendre pour garantir tous les moyens qu'exige ce scrutin, comme la préparation des salles où se déroulera la campagne électorale, des panneaux destinés à l'affichage électoral, la désignation de leurs emplacements, ainsi que tous les moyens devant assurer la transparence de l'opération aux candidats et à leurs représentants.

Le même responsable a appelé l'assistance à veiller à l'application stricte des textes de loi, notamment pour ce qui est de l'opération de dépouillement des bulletins, d'élaboration des procès-verbaux, de déroulement du vote et d'encadrement du scrutin.

Installation de la sous-commission «Paris» de supervision

La sous-commission «Paris» de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril prochain dans une dizaine de circonscriptions consulaires a été officiellement installée mardi au siège de l'ambassade d'Algérie en France, a-t-on constaté.

Composée de quatre magistrats, la sous-commission a été installée par le vice-président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle, Moussa Yaagoub, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjama, des chefs de postes consulaires en Ile-de-France et de représentants de la société civile algérienne dans l'Hexagone.

Rappelant les principales prérogatives de la commission nationale de supervision de l'élection présidentielle, M. Yaagoub, conseiller près la Cour suprême d'Alger, a indiqué que cette commission examinera tout dépassagement pouvant porter atteinte à la crédibilité et à la transparence du prochain scrutin, et agira contre toute violation de l'opération électorale et des textes d'application qui s'y rattachent.

Il a rappelé que la Commission peut, à cet effet, s'autosaisir ou donner suite à des saisines de la part de l'Administration, des candidats, des partis politiques ou des électeurs eux-mêmes pourvu que ces derniers soient inscrits sur les listes électorales. La sous-commission «Paris» de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril prochain est composée de quatre magistrats : Cherif Barouk (président), Mohamed Bensalem, Abdelaziz Ferdi et Abdelmajid Aissi (membres). Elle couvrira les circonscriptions consulaires du nord de la France: Paris, Lille, Strasbourg, Metz, Bobigny, Nanterre, Pontoise et Vitry-sur-Seine.

APS

SELON LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT MINISTÉRIEL, AHMED ADLI

Un nouvel organigramme sera adopté bientôt au ministère de l'Intérieur

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales adoptera prochainement un nouvel organigramme, a annoncé mardi à Oran le secrétaire général de ce département ministériel, Ahmed Adli.

«L'innovation consiste à introduire dans ce nouvel organigramme une direction générale de la modernisation», a-t-il déclaré à la presse en marge d'un séminaire organisé dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle d'avril 2014.

«La direction générale de la modernisation sera chargée d'engager les programmes en direction des services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales au niveau des wilayas, des daïras et des communes», a précisé le même respon-



sable. Ce nouvel organigramme, a-t-il ajouté, «vient également en harmonie avec les orientations du gouvernement et s'inscrit dans le processus de développement du service public et d'amélioration des prestations de l'administration et

des collectivités locales». M. Adli a indiqué également que le ministère de l'Intérieur a engagé une large réflexion dans le but de développer les moyens permettant d'élargir l'utilisation des technologies du numérique.

ASSURANCES

Les agences immobilières pour l'application rigoureuse de loi sur l'assurance CAT-NAT

La Fédération nationale des agences immobilières (Fnai) a plaidé mardi à Alger pour l'application rigoureuse de la loi relative à l'obligation de l'assurance contre les catastrophes naturelles (CAT-NAT), une police d'assurance obligatoire mais qui ne représente qu'une part marginale du marché.

«On veut appliquer l'ordonnance 03-12 du 12 août 2003 qui oblige les propriétaires à contracter une police d'assurance contre les catastrophes naturelles qui prend en compte les risques de plus en plus importants liés aux intempéries et aux tremblements de terre», a indiqué Maamri Zahoua, présidente de Fnai lors d'une conférence de presse.

Le contrôle de l'Etat est important pour amener les citoyens à contracter ce type d'assurance à travers des sanctions contre les contrevenants, a souligné la présidente de la Fnai qui relève de l'Union générale des commerçants et artisans Algériens (Ugcaa).

L'ordonnance de 2003 stipule que les propriétaires doivent impérativement présenter une attestation d'assurance

CAT-NAT au notaire en cas de vente ou de location d'un bien immobilier mais aussi à l'administration fiscale au moment d'effectuer une déclaration fiscale.

Mme Maamri a déploré le nombre «minime» de propriétaires de logements en Algérie qui contractent une assurance CAT-NAT. En 2013, le chiffre d'affaires de la branche CAT-NAT s'est établi à 1,750 milliard DA (mds) contre 1,555 mds DA en 2012, soit une évolution de 13%, selon l'Union des assurances et de réassurance (UAR).

Mais, la part de l'assurance CAT-NAT ne représente que près de 2% du marché entre 2009 et 2012, selon le Conseil national des assurances (CNA). Une campagne de sensibilisation a été lancée par la Fnai en collaboration avec des compagnies d'assurances pour sensibiliser les citoyens quant à l'importance des assurances immobilières notamment contre catastrophes naturelles, le vol et l'incendie. «Il faut informer et sensibiliser les propriétaires de maisons pour instaurer une culture d'assurances chez eux et protéger leurs patrimoines immobiliers», a-t-elle insisté.

ANP

Journées d'information à Oum El Bouaghi sur le transport militaire

Des journées d'information sur le centre d'instruction militaire 555, spécialisé dans la formation des transports toutes catégories d'Oum El Bouaghi, ont été ouvertes mardi à la maison de la culture de la ville.

Le commandant du centre a présenté, à cette occasion, devant les autorités locales, civiles et militaires, le plan de communication 2014 du ministère de la Défense nationale et les activités de cette institution militaire

et son rôle dans la formation et la préparation des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans plusieurs spécialités.

Des explications sur les phases, théorique et pratique, de la formation au sein de ce centre d'instruction spécialisé ont été fournies par les responsables de l'entraînement et de la maintenance, lors de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 13 du mois en cours. Les autorités civiles et

militaires ont inspecté les stands ouverts pour la circonstance, présentant les activités et les formations assurées par ce centre, ainsi que les moyens pédagogiques modernes dont il dispose.

Ces journées d'information ont attiré un nombre important de visiteurs, dont plusieurs jeunes qui se sont informés sur les procédures d'intégration dans ce centre spécialisé et dans les différentes unités de l'ANP.

BOUIRA

Bientôt un service anti-cancer à l'hôpital Mohamed-Boudiaf

L'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf de Bouira sera bientôt doté d'un service d'oncologie, a indiqué mardi le directeur de cette structure de santé publique, Boumous Loumès.

«Bientôt, il y aura un service anti-cancer au niveau de l'EPH de Bouira», a assuré M. Boumous à l'APS, précisant que cela avait été décidé par le ministre de la Santé, Abdellmalek Boudiaf, à l'issue de la réunion l'ayant regroupé, hier soir à Bouira avec les praticiens exerçant dans la wilaya ainsi qu'avec les responsables locaux du secteur.

Des spécialistes seront affectés dans cette unité d'oncologie qui sera équipée également d'un matériel moderne, pour assurer une bonne prise en charge des cancéreux

dans la wilaya de Bouira, a-t-il ajouté, ajoutant que l'ancien bloc administratif de l'hôpital sera destiné à abriter ce nouveau service. N'ayant aucun choix auparavant que d'aller dans les centres anti-cancer de Blida, d'Alger ou de Tizi Ouzou, «les cancéreux auront donc facilement à effectuer leurs séances de chimiothérapie nécessaires, une fois opérationnel ce service», a expliqué M. Boumous.

Le directeur de l'EPH Mohamed-Boudiaf de Bouira a tenu à préciser, en outre, que des démarches seront effectuées auprès du ministère de la Santé «pour justement accélérer la mise en service de cette nouvelle unité anti-cancer».

APS

ALGÉRIE - NORVÈGE

L'intensification de la coopération énergétique évoquée par M. Yousfi et l'ambassadeur norvégien à Alger

L'intensification de la coopération énergétique algéro-norvégienne a été au centre de discussions tenues mardi entre le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi, et l'ambassadeur de Norvège à Alger Arild Retvedt Oyen, indique un communiqué du ministère.

Lors de ces entretiens, M. Yousfi a passé en revue avec M. Oyen qui clôture sa mission en Algérie, l'état des relations de coopération dans le domaine des hydrocarbures qualifiées de très bonnes, ajoute la même source. Les deux parties ont fait part également de leur volonté commune de renforcer les relations de coopération dans le domaine de l'énergie dans l'intérêt mutuel des deux pays.

ALGÉRIE - PORTUGAL

De nouvelles opportunités de partenariat durable «s'offrent à Oran»

De nouvelles opportunités de partenariat durable «s'offrent à Oran», a déclaré mardi à l'APS la secrétaire générale de la Chambre de commerce et d'industrie arabo-portugaise.

«C'est notre deuxième visite à Oran où nous œuvrons à établir des relations de partenariat durable et avantageux pour les deux parties», a souligné Mme Aïda Bouabdallah lors d'une rencontre «Be to Be» entre des chefs d'entreprises portugais et des opérateurs économiques locaux, organisée au siège de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CICIO).

Après avoir donné quelques chiffres sur le volume des échanges entre l'Algérie et le Portugal, estimé à 400 millions d'euros à l'export et 600 millions d'euros à l'import en 2013, soit une baisse de 50% par rapport à l'année 2012, Mme Bouabdallah a expliqué que «cette baisse est due à la crise économique qui a frappé le Portugal, notamment dans les industries du verre, du textile et autres créneaux gros consommateurs d'énergie».

Outre la promotion des produits et services entre les deux parties, cette rencontre «Be to Be» a pour objectif la matérialisation d'actions concrètes de partenariat entre les entreprises locales et portugaises présentes, a indiqué pour sa part, le président de la chambre de commerce et d'industrie Arabo-portugaise, José Angelo Ferreira Correia qui conduit une délégation de représentants d'une dizaine d'entreprises qui activent notamment dans les domaines de l'emballage en verre, le bâtiment et les travaux publics, l'architecture et l'ingénierie, ainsi que le revêtement métallique.

LANGUE ARABE

Le CSLA se met à la disposition de tous les secteurs

Le président du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), Azzedine Mihoubi, a fait part, mardi à Alger, de la disponibilité du Conseil à aider tous les secteurs rencontrant des difficultés dans l'arabisation de la terminologie numérique ou technique. Le CSLA dispose d'équipes de recherche dans le domaine de la numérisation, a fait savoir M. Mihoubi en marge d'une conférence organisée par le conseil invitant les secteurs qui rencontrent des difficultés dans l'arabisation de certaines terminologies techniques à solliciter l'aide du centre.

Il a rappelé que le CSLA se mettait à la disposition de tout secteur ayant besoin de son expérience, affirmant que son institution avait procédé à la publication de guides fonctionnels sous forme de dictionnaires et glossaires. Un hommage a été rendu, à cette occasion, au Dr Abdelkader Fodil en reconnaissance à ses efforts et contributions éducatives, scientifiques et pédagogiques dans le développement de l'Ecole algérienne et la préservation de la langue arabe et de l'identité nationale.

**FÊTE NATIONALE
DE MAURICE**
**Le président
Bouteflika félicite
son homologue
mauricien**



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République de Maurice, Kailash Purryag, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «La célébration de la Fête nationale de votre pays m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux les meilleures de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple frère», a écrit chef de l'Etat dans son message. «C'est aussi le lieu, pour moi, de vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, au renforcement des relations entre nos deux pays, et à poursuivre notre concertation et la coordination de nos efforts en vue de promouvoir les objectifs de paix, de stabilité et de développement en Afrique, dans le cadre de l'Union africaine», a ajouté le président Bouteflika.

**L'APN participe à
Téhéran à la réunion
des présidents des
commissions de
Politique étrangère
des amis de la Syrie**

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part demain à Téhéran (Iran) à la 1^{re} réunion des présidents des commissions de Politique étrangère des pays amis de la Syrie, indiquait hier un communiqué de la chambre basse du Parlement. Le président de la commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés Boualem Bousmaha, et le député Fodil Sabiane représenteront l'APN à cette réunion, ajoute la même source. Cette participation fait suite à l'invitation du président de la commission de Sécurité nationale et de politique étrangère du Conseil consultatif iranien Alaa-Edine Brojerdi.

PARLEMENT
**Le bureau de l'APN
approuve sept
questions déposées
à son niveau**

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réuni hier pour débattre des questions déposées à son niveau, approuvant toutes les questions orales et écrites «car remplissant les conditions requises». Le bureau de l'APN a approuvé lors de sa réunion, présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, les sept questions orales et écrites déposées à son niveau et les a transmises au gouvernement, étant donné qu'elles remplissent les conditions requises, indique un communiqué de l'APN. Plusieurs questions administratives ont été par ailleurs examinées par le bureau de l'APN lors de cette réunion, selon la même source.

ALGÉRIE - AFRIQUE
«La Conférence internationale d'Alger amorce une réflexion sur la réforme du mouvement syndical dans le monde» estime Sidi Saïd

Les travaux d'une conférence internationale traitant de l'analyse et des perspectives du mouvement syndical international ont débuté hier à Alger avec la participation d'une centaine de représentants d'organisations syndicales des cinq continents. Cette conférence, qui traite de la situation régionale et internationale, se tient à l'occasion des assises du 37^e Conseil général de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA), lequel est organisé en partenariat avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Dans son allocution de bienvenue, le président de l'OUSA, Francis Atwoli, a rendu hommage aux autorités algériennes pour l'intérêt qu'elles accordent au monde du travail, tout en appelant les travailleurs à travers le monde à «s'unir contre l'injustice du capitalisme». Le Conseil qui s'est tenu à Alger du 9 au 11 mars, vise à participer à une transformation d'une Afrique «émancipée économiquement et socialement sur des valeurs démocratiques», ont indiqué les organisateurs.



La Conférence internationale traitant de l'analyse et des perspectives du mouvement syndical international qui s'est tenue à Alger se veut une «opportunité» pour amorcer une réflexion sur la réforme du mouvement syndical à travers le monde, a indiqué hier le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdeldjalid Sidi-Saïd. «C'est une fierté pour l'Algérie d'accueillir cette conférence internationale dans la mesure où elle amorce une réflexion sur la réforme du mouvement syndical à travers le monde», a indiqué M. Sidi-Saïd dans une déclaration à la presse, relevant à ce propos que cette rencontre intervient au moment où les travailleurs de par le monde subissent les conséquences «néfastes» de la crise économique mondiale.

La rencontre est «aussi importante» au regard du thème qu'elle traite et est d'une «dimension internationale du fait de la participation d'une centaine d'organisations syndicales», a fait observer le secrétaire général de l'UGTA, soulignant que cela dénote d'«importance qu'accorde le mouvement syndical international à l'action syndicale algérienne». L'action syndicale en Algérie est suivie par les organisations d'autres pays et

peut servir de levier à l'action syndicale au plan international», a ajouté M. Sidi-Saïd, se félicitant ainsi que l'Algérie ait retrouvé une «dimension internationale» sur tous les plans, après avoir connu des moments difficiles. Exprimant sa satisfaction du travail tripartite (gouvernement, syndicat et organisations patronales) entrepris en Algérie, M. Sidi-Saïd a appelé en outre à «positiver davantage ces actions qui démontrent que les différentes parties en l'Algérie travaillent en synergie et sont en mesure de dépasser certaines frictions et difficultés».

Par ailleurs, le secrétaire général de l'UGTA a «déploré» que des syndicats ayant un ancrage dans les pays voisins, citant la Tunisie, la Libye et l'Egypte, soient «détruits au nom de la démocratie». Il a exhorté à cet effet les organisations syndicales internationales à «défendre et continuer de reconnaître les syndicats de ces pays».

La Conférence internationale traitant de l'analyse et des perspectives du mouvement syndical international est organisée à l'occasion des assises du 37^e Conseil général de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) tenu à Alger du 9 au 11 mars.

La FSM salue l'initiative



La Fédération syndicale mondiale (FSM) a salué hier l'initiative importante de la tenue à Alger d'une conférence de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) sur la question «cruciale» de la reconstruction du mouvement syndical international. «Nous devons analyser la situation, établir les bonnes conclusions, examiner les points forts et faiblesses et définir les grandes orientations du mouvement syndical international», a indiqué la représentante de la FSM, Alexandra Liberi, lors des assises de la 37^e Conférence internationale de l'OUSA.

La FSM a souligné que l'alliance «historique», créée notamment avec l'OUSA, pouvait jouer un rôle «important»

dans le renforcement de la coordination au niveau régional et international.

Elle a souligné la nécessité de mettre en

place une perspective commune et une dynamique de croissance en faveur du mouvement syndical international, tout en appelant

les syndicats à unir leurs forces dans le cadre de la solidarité internationale et construire un mouvement fort pour les besoins des travailleurs. Pour cela, le mouvement syndical doit combattre avec fermeté la corruption, la dépendance financière et la bureaucratie, a recommandé la FSM, lors de ces assises organisées par l'OUSA en coordination avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

● La FSM représente aujourd'hui plus de 86 millions de travailleurs adhérent à des organisations syndicales dans 126 pays africains, asiatiques, latino-américains et européens.

APS

URBANISME

Création d'un établissement de renouvellement urbain



Un établissement dédié au renouvellement urbain sera mis en place prochainement dans le but de contribuer à la restructuration du tissu urbain des villes, a indiqué mardi le directeur général de la ville au ministère de l'Habitat, l'urbanisme et de la ville, Kamel Touati. Selon ce responsable, qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale, cet organisme aura pour mission essentielle de coordonner les actions de restructuration du tissu urbain prévues dans le cadre d'une nouvelle politique de la ville.

«Pour assurer une bonne coordination des actions mises en œuvre dans le cadre de la gestion des centres urbains, un observatoire national de la ville sera installé dans un proche avenir», a-t-il ajouté. Soulignant la nouvelle démarche des pouvoirs publics en vue d'améliorer le tissu urbain et le cadre de vie des populations, M. Touati a indiqué qu'un projet de loi sur la ville est actuellement à l'examen au niveau du gouvernement. Il s'agit, a-t-il expliqué, de compléter la législation fixant les règles d'urbanisme, notant que le cadre juridique relatif à l'urbanisme date de 1983.

M. Touati a confirmé, par ailleurs, que cinq nouvelles villes sont actuellement en cours de réalisation: Sidi Abdellah (Alger), Bouinan (Blida), Boughezoul (Médéa), El Ménia (Ghardaïa) et la nouvelle ville de Hassi Messaoud (Ouargla), ajoutant que de grands pôles urbains sont également en cours de réalisation citant le pôle de Draa Erich (Annaba), le grand pôle urbain d'Oran et celui de Médéa.

«Pour faire avancer les projets des villes nouvelles, nous avons procédé à l'adoption de leurs plans d'aménagement et à la mise en place des établissements de gestion à travers l'installation de leurs Conseils d'administration», a-t-il poursuivi. Concernant le cachet architectural dans les nouveaux projets urbains,

M. Touati indiqué que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a instruit récemment les maîtres d'ouvrage de réaliser des pôles urbains intégrés disposant de tous les équipements et commodités nécessaires à un cadre de vie agréable. Il a affirmé à ce propos que le Conseil national de l'ordre des architectes algériens (Cnoa) était associé aux réflexions engagées par le secteur pour définir un nouveau cachet architectural pour les projets du secteur ainsi qu'à la révision de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

APS

PARLEMENT

Projet de loi portant intégration des mutuelles sociales au système de la carte Chifa

Le projet de loi relatif aux mutuelles sociales vise à intégrer ces dernières au système de la carte électronique de l'assuré social Chifa, a affirmé lundi le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Benmeradi.

La Commission de la santé, des affaires sociales et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu une réunion consacrée à la présentation par M. Benmeradi du projet de loi relatif aux mutuelles sociales.

Le projet de loi en question vise l'élargissement du champ d'intervention de la mutuelle sociale à travers son intégration au système de la carte électronique de l'assuré social «Chifa», indique un communiqué de l'APN. Il vise également «l'institution de la retraite complémentaire qui permet aux travailleurs d'avoir la possibilité de prévoir des revenus complémentaires à l'âge de la retraite».

Le ministre a précisé, dans son intervention, que le



projet de loi «a pour objet de fixer les conditions et les modalités de constitution, d'organisation et de fonctionnement des mutuelles sociales, améliorer la qualité des prestations et moderniser et préserver les équilibres financiers de la sécurité sociale».

Le texte fixe également «les règles de rachat de coti-

sations pour les travailleurs adhérents à la mutuelle sociale qui ne réunissent pas le nombre d'années de cotisation minimale requis et les règles applicables en matière de révision de la pension de retraite complémentaire aux ayants-droit en cas de décès de son titulaire», ajoute le ministre. Le projet de loi stipule «la garantie du main-

ten des droits de retraite complémentaires en cas d'aliénation de la mutuelle sociale et d'autres dispositions relatives à la dissolution volontaire et judiciaire de la mutuelle sociale et les modalités de dévolution de ses biens dans ces cas».

Au terme de son exposé, le ministre a indiqué que «ce projet de loi abroge la loi n° 90-33 du 25 décembre 1990 relative aux mutuelles sociales et prévoit des dispositions transitoires qui donnent un délai d'un an aux mutuelles sociales existantes pour se mettre en conformité avec la nouvelle loi, d'une part, et qui permettent aux textes d'application de la loi précitée de continuer de produire leur effet jusqu'à la promulgation des textes réglementaires prévus par ce projet de loi, d'autre part».

Le ministre a écouté les interventions des membres de la commission axées essentiellement sur la nécessaire préservation des équilibres financiers des mutuelles sociales et la rationalisation de leurs ressources.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ CONFIRME

Création d'ici fin 2014 de 13 000 postes d'agents techniques de la santé

Quelque 13 000 postes d'emploi d'Agents techniques de la santé (ATS) seront créés au niveau national d'ici fin 2014, a assuré mardi à Bouira, le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«13 000 postes de travail ATS sont prévus, d'ici la fin de l'année, au niveau national», a déclaré le ministre lors d'une visite d'inspection de l'Etablissement public hospitalier, Amar Ouamane de Lakhdaria, où il s'est notamment enquis de ses différents services ainsi que des travaux d'extension et de réhabilitation du service des Urgences médicochirurgicales (UMC).

M. Boudiaf a rappelé qu'un concours national avait été organisé récemment pour le recrutement des agents techniques de la santé au niveau de la wilaya de Bouira ainsi que dans les autres wilayas du pays, avant de souligner que le ministère œuvrait de façon à assurer des affectations équitables de praticiens spécialistes dans les wilayas souffrant d'un manque en matière de personnel.

Dans ce contexte, le ministre a observé que la wilaya connaîtrait bientôt une solution à son problème de manque de praticiens, de gynécologues et de radiologues, notamment, qui se pose avec acuité dans plusieurs établissements hospitaliers.

«Nous allons profiter de la prochaine et nouvelle promotion pour affecter des praticiens gynécologues et radiologues pour Bouira», a-t-il dit. En inspectant les différentes infrastructures de son secteur, M. Boudiaf a insisté auprès des services concernés sur «la bonne prise en charge des populations locales en matière d'accueil et de soin».



À sa deuxième halte à Sour El-Ghoulane, M. Boudiaf s'est enquis des travaux de réalisation d'un centre de psychiatrie d'une capacité de 80 lits dont les travaux sont presque achevés.

Le ministre a évoqué, par ailleurs, l'idée de construire un centre de traumatologie sur l'axe Blida-Bouira de l'autoroute Est-ouest pour prendre en charge les accidents de la route, particulièrement.

M. Boudiaf a ensuite inauguré un laboratoire médical au niveau de la commune de Sour El-Ghoulane, achevée depuis deux ans.

Le ministre a instruit les responsables concernés à recruter un personnel spécialisé pour mettre en service ce centre le plus rapidement possible, avant de s'enquérir du projet de réhabilitation et d'extension des services des urgences médicochirurgicales de l'EPH de la ville, et de visiter ensuite l'Institut national supérieur de formation paramédicale. Dans la commune de Ain Bessam, le ministre a inauguré une

nouvelle polyclinique baptisée du nom du chahid Hediouche Salah, ainsi que le service des urgences médicochirurgicales ayant connu récemment une vaste opération de réhabilitation et d'extension.

M. Boudiaf, qui a rendu visite, à l'occasion, à des malades hospitalisés, a inspecté l'établissement public hospitalier Kaci Yahia de M'cheddallah, où il a écouté un exposé sur le projet du nouvel hôpital de 120 lits qui sera lancé incessamment au niveau de cette commune.

Le ministre a également inspecté le projet de réalisation d'une école de formation paramédicale, avant de visiter l'UMC de l'hôpital Mohamed Bouidia de Bouira qui a été rouvert jeudi dernier après avoir été rénové.

M. Boudiaf a clôturé sa visite par une rencontre avec les praticiens et responsables locaux de la santé pour évoquer différentes questions relatives, notamment, au développement du secteur dans la wilaya.

INDUSTRIE

Cimenterie de Zahana : l'expérience d'un partenariat avec une société égyptienne en évaluation

Le partenariat entre la cimenterie de Zahana (Mascara) et la société égyptienne «Assic» fait l'objet d'une évaluation, a indiqué mardi à Mascara, le président du «Groupe industriel du ciment d'Algérie» (Gica), Bachir Yahia.

«Le groupe GICA a signé une convention permettant à la société égyptienne de gérer l'usine de Zahana mais les objectifs tracés concernant notamment l'apport de l'expérience et l'amélioration du rendement ne sont pas concluants», a précisé le même responsable en marge d'une journée d'étude sur l'utilisation des nouvelles techniques de gravat en Btph.

«Ainsi, la direction du Gica évalue l'expérience de manière objective et rationnelle pour sortir avec une décision qui satisfait toutes les parties», a-t-il ajouté. «Cette usine



produit actuellement 750.000 tonnes de ciment/an, ce qui nécessite seulement 300 travailleurs au lieu de 750 actuellement dont 164 ont été recrutés en 2011 dans un cadre social», a-t-il souligné. Le projet de la nouvelle chaîne de pro-

duction de la cimenterie qui sera lancée pour atteindre 2 millions de tonnes/an pourra absorber la main d'œuvre de trop, a précisé le même responsable en évoquant la modernisation des équipements de l'usine de Zahana.

10 projets pour une production de 26 millions de tonnes de ciment en 2017

Le groupe industriel de ciment d'Algérie (Gica) se charge de la réalisation de dix projets à travers le pays en vue d'augmenter la production de 11,5 millions de tonnes actuellement à 26 millions en 2017, a annoncé, lundi à Mascara, son président Bachir Yahia.

Lors d'une journée d'étude sur les techniques d'utilisation du gravat dans les travaux de bâtiment, de travaux publics et d'hydraulique (Btph), le même responsable a indiqué que son groupe adopte une stratégie ambitieuse de développement de l'industrie du ciment en Algérie et d'augmentation du rendement des entreprises en matière de production du ciment, du gravat et du béton «afin de satisfaire la demande nationale accrue et s'orienter vers l'exportation».

Le groupe a lancé les procédures pour la réalisation de quatre cimenteries dans les wilayas de Béchar, Tamanrasset, Relizane et Oum El Bouaghi. Cette dernière produira 2 millions de tonnes/an de ciment, celles d'Aïn Salah (Tamanrasset) et de Bechar respectivement 500.000 et un million de t/an, a-t-il signalé. Le projet de la cimenterie de Relizane est en phase de préparation et de recherche d'un partenaire pour lancer les travaux, a ajouté M. Yahia. De nouvelles lignes de production sont programmées dans six cimenteries disponibles actuellement dont celle de Beni Saf (Aïn Témouchent), de Zahana (Mascara), Mefta (Blida), Chlef, Aïn Kebira (Sétif). Il est attendu l'accroissement de la capacité de production de ces usines en plus de l'amélioration de la qualité

du produit et son adaptation aux normes internationales. Le groupe Gica prévoit, selon son président, une hausse de la production de gravat au niveau des carrières qu'il gère, et l'augmentation de la production de 4,4 millions de tonnes/an actuellement à 7 millions de tonnes/an l'an prochain. Il compte également développer l'industrie du béton armé à travers les 16 stations de production, dont la capacité est de 4 millions de mètres cubes/an actuellement, avec la possibilité de mettre en place d'autres stations dans des wilayas disposant de foncier. Par ailleurs, le groupe industriel de ciment d'Algérie s'occupe aussi de la formation et de la recherche scientifique à travers ses structures. Il projette de signer des conventions, le mois prochain, avec les universités de Boumerdès, de Blida et des sciences et technologie de Bab Ezzouar et probablement l'université de Mascara qui compte ouvrir une spécialité de doctorat en matériaux de construction en 2015.

M. Yahia a annoncé, lors d'un point de presse, animé en marge de cette journée d'étude organisée par le Gica en collaboration avec le département de génie civil de l'université de Mascara, que son groupe est en contact avec deux partenaires étrangers spécialisés en commerce extérieur pour l'étude de la possibilité d'exporter le ciment après achèvement des projets en cours. Des opérateurs privés engagent des investissements dans ce domaine pour satisfaire la demande nationale et réaliser un excédent destiné à l'exportation.

AGROALIMENTAIRE

Nécessité de mettre en place des consortiums d'exportation pour valoriser le produit algérien



La mise en place de consortiums d'exportation pour valoriser le produit algérien et lui donner une meilleure visibilité sur le marché international, a été suggérée lundi à Oran par M. Nouad Mohamed Amokrane, consultant à l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi).

«La création de consortiums de l'exportation est au centre d'un projet initié par les pouvoirs publics en partenariat avec l'Onudi. Ce projet est indispensable pour valoriser le produit algérien et lui donner une meilleure visibilité sur le marché international», a indiqué l'expert, au cours d'une conférence de presse, mise sur pied par les organisateurs du Salon international de l'industrie agroalimentaire (Siag), prévu du 12 au 15 mars courant à Oran.

«Ce regroupement d'entreprises par filières et secteurs d'activité permettra de concrétiser un partenariat public-privé, donner une dimension internationale au produit algérien, bénéficier d'expériences pour disposer de meilleures formules pour être forts sur le marché international et mutualiser les efforts, les achats et les expériences», a-t-il souligné.

M. Nouad a rappelé l'existence actuellement deux consortiums, dédiés, l'un aux protéines animales (viande, poissons, lait etc.) et l'autre aux agro-céréales (pâtes, semoule etc.). «Prochainement, un regroupement territorial pour la région Ouest du pays sera mis en place et comprendra tous les opérateurs, tous créneaux confondus, existant dans la région Ouest du pays», a-t-il ajouté.

Il a également estimé que les produits nationaux dits du territoire «sont aisément exportables pour peu que la démarche s'inscrive dans un cadre global et unificateur dans un esprit de consortium», a-t-il observé.

Le directeur du Salon «Siag», qui est à deuxième édition, a expliqué que cette manifestation est dédiée «au seul label algérien» et verra la participation de plus de 150 exposants parmi les acteurs touchant de près ou de loin à l'industrie agroalimentaire ainsi que les différents organismes et institutions publiques.

«Notre engagement est de mettre en scène une formidable richesse d'offres de produits et de savoir-faire, de promouvoir les talents et de réagir au plus près des attentes des visiteurs et des exposants tout en favorisant le climat d'affaires», a-t-il souligné. Le SIAG se définit comme une large plateforme d'échanges, d'information et de mises en relations d'affaires pour les opérateurs versés dans divers créneaux comme les produits alimentaires, fruits et légumes frais, boissons, produits laitiers, conserves, confiseries, conditionnement et emballages, machinisme etc.

Parallèlement à l'exposition, un forum est prévu les mercredi et jeudi. Il sera question de la filière agroalimentaire en Algérie, du consortium territorial d'exportation, de la filière boisson, des enjeux de la distribution des produits agroalimentaires, du packaging, de la formation, de la ressource humaine et de la mise à niveau dans ce secteur.

APS

TIZI-OUZOU

Des producteurs et collecteurs de lait revendent une augmentation du prix du lait cru

Des producteurs de lait de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont organisé, lundi, une caravane pour demander la révision à la hausse du prix de vente du litre de lait cru de vache, a-t-on constaté. La caravane, qui a réuni environ 70 véhicules de collecte de lait, a pris le départ de la commune de Timizart, une région à vocation agricole, pour rejoindre le siège de la wilaya de Tizi-Ouzou, où un rassemblement a été observé. Cette action, décidée par l'Association pour le développement de l'agriculture de Timizart (ADACT) est ponctuée par l'organisation de «deux journées sans lait» (lundi et mardi), durant lesquelles les producteurs et collecteurs de lait ont

décidé de ne pas livrer de lait aux laiteries et autres unités de transformation. Durant ce rassemblement, les manifestants ont déploré «la situation précaire des agriculteurs», en observant que le «prix de vente du lait, fixé administrativement, ne tient pas compte du prix de revient réel». Selon des producteurs de lait, rencontrés lors du rassemblement, le prix de vente aux laiteries d'un litre de lait cru est fixé «à 34 dinars, alors que son prix de revient est de plus de 20 dinars». Aussi réclament-ils de «porter le prix de vente du litre de lait à 60 dinars le litre, et de majorer de 30 dinars la subvention actuelle de 12 DA/litre, octroyée aux producteurs de cette denrée, ainsi

que de soutenir les prix des aliments du bétail». La production quotidienne de lait cru de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui est estimée à environ 300 000 litres, est destinée à 8 laiteries de cette wilaya et à trois autres des wilayas de Béjaïa, Boumerdès et Bouïra, selon la direction de l'Agriculture. Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri, avait réaffirmé dimanche dernier, en marge de la réunion d'évaluation des contrats de performance du secteur de l'agriculture, «la détermination de l'Etat à prendre en charge cette catégorie et à l'accompagner pour trouver des solutions à ses préoccupations».

GHARDAÏA

Lancement du chantier de la zone industrielle de Oued N'chou et réhabilitation des zones d'activité

Les travaux de réalisation de la nouvelle zone industrielle de Oued N'Chou et la réhabilitation des zones d'activité, à travers la wilaya de Ghardaïa, débuteront incessamment, a affirmé mardi à l'APS le directeur de l'industrie et de la promotion de l'investissement.

Les travaux de réalisation de la nouvelle zone industrielle de Oued N'Chou, d'une superficie de 100 hectares, à 10 km au nord de Ghardaïa, ont été confiés à l'agence nationale d'intermédiation et de régulation du foncier (Aniref), après l'achèvement de l'étude, a indiqué M. Abdelkrim Miloudi précisant que quatre nouvelles zones d'activités seront également créées, durant l'année en cours, à El-Menea, Métilli El-Djadjida, et Berriane (2).

Parallèlement à ce programme, une opération de réhabilitation et de modernisation des zones industrielles et zones d'activités existantes sera entreprise en vue d'accroître les réserves foncières et les capacités d'accueil en matière d'investissement, et d'améliorer les conditions de travail des investisseurs, a-t-il ajouté.

Les travaux de réhabilitation et de modernisation toucheront, outre les deux zones industrielles situées à Bounoura (118 hectares avec une extension de 10 ha) et à Guerrara (112 ha), les zones d'activité de Métilli, El-Atteuf, Guerrara et Berriane, a signalé M. Miloudi. «Cette réhabilitation permettra de dynamiser et booster le développement dans la région et de densifier le tissu d'entreprises industrielles, en encourageant les opportunités d'investissement dans tous les secteurs d'activités économiques», a-t-il soutenu. Les travaux de réhabilitation et de modernisation porteront sur la mise à niveau des infrastructures de base, le raccordement de ces zones aux différents réseaux (gaz naturel, électricité, eau potable, assainissement et accès aux nouvelles technologies de l'information et communication (TIC), ainsi que la réalisation de clôtures et autres systèmes de lutte anti-incendie.

Tout ces efforts consacrés à la promotion de l'investissement contribuent à l'amélioration de l'environnement immédiat de l'entreprise de production en vue de renforcer sa compétitivité et mettre ces espaces en adéquation aux normes internationales, a affirmé M. Miloudi. Le tissu industriel de la wilaya de Ghardaïa compte 4.255 entreprises, dont 3.915 très petites entreprises (moins de trois personnes) 280 petites entreprises et 60 moyennes entreprises, occupant une population de près de 18.000 travailleurs, selon la direction locale du secteur.

TÉBESSA

362 millions DA pour consolider le développement de la commune

Plus de 362 millions de dinars ont été mobilisés à Tébessa, au titre des programmes communaux de développement (PCD), pour consolider le développement du chef-lieu de cette wilaya, a-t-on appris, mardi, auprès de l'assemblée populaire communale (APC).

Visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, ces moyens permettront de financer un total de 38 opérations relevant de plusieurs secteurs, et dont quelques une ont déjà été lancées sur le terrain, a précisé le secrétaire général de l'APC, Djemai Hamdaoui.

Selon ce responsable, la priorité a été donnée aux opérations d'aménagement urbain, de réfection et de modernisation des réseaux d'assainissement et d'eau potable et d'ex-



tension de l'éclairage public. Le montant mobilisé permettra également de parachever plusieurs autres opérations en cours, à l'exemple des actions de réfection des chaussées urbaines et de renforcement de la fourniture d'eau potable dans certains quartiers de la ville de Tébessa, a déclaré la même source. Les projets retenus dans le cadre des PCD de 2014, au profit de cette commune de plus de 230.000 habitants, ont été identifiés par l'APC en fonction des priorités et des besoins exprimés par les citoyens à travers, notamment, les associations et les comités de quartiers lors de rencontres organisées pour le recueil des préoccupations et l'examen de l'état d'avancement des projets de développement, a ajouté M. Hamdaoui.

CHANGES

L'euro en baisse face au dollar dans un marché préoccupé par l'Asie

L'euro baissait face au dollar hier dans un marché préoccupé par les statistiques chinoises, et après la décision de la Banque du Japon de maintenir en l'état sa politique d'assouplissement monétaire.

La monnaie européenne valait 1,3867 dollar mardi matin, contre 1,3875 dollar lundi soir. Elle se stabilisait face à la devise nipponne, à 143,27 yens contre 143,28 lundi soir, tandis que le dollar progressait légèrement face à la monnaie japonaise, à 103,32 yens contre 103,26 yens lundi.

La Banque du Japon a maintenu en l'état sa politique d'assouplissement monétaire à l'issue d'une réunion de son organe directeur et va donc continuer d'augmenter de 50.000 milliards de yens par an (350 mds d'euros) son stock d'obligations d'Etat, qu'elle rachète sur le marché secondaire.

La BoJ veut ainsi intensifier la circulation de l'argent de façon à sortir d'une déflation d'une quinzaine d'années qui dissuade les entreprises d'investir et incite les mé-

nages à repousser leurs achats pour bénéficier plus tard de meilleures tarifs. Par ailleurs, la publication d'indicateurs économiques chinois (déficit commercial surprise et ralentissement de l'inflation) pour février, préoccupants sur la santé de l'économie mondiale, dont la Chine est considérée comme un moteur essentiel, renforce le dollar, considéré comme un actif jugé relativement sûr, tout en pesant sur les marchés actions mondiaux.

De plus, le dollar profitait toujours de la publication vendredi d'un rapport sur l'emploi pour février aux Etats-Unis meilleur que prévu, de bon augure pour la vigueur de la reprise économique américaine.

De son côté, la livre britannique montait légèrement face à l'euro, à 83,33 pence pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 1,6641 dollar pour une livre.

La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2187 franc suisse pour un euro, ainsi que face au dollar, à 0,8788 franc suisse pour un dollar.

COMMERCE

Les produits commercialisés sur le marché algérien sont de bonne qualité

Les commerçants grossistes et détaillants estiment que les produits commercialisés sur le marché algérien sont de «bonne» qualité, selon une enquête d'opinion réalisée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des professionnels du secteur du commerce.

D'une manière générale, la qualité des produits commercialisés sur le marché algérien est «bonne» selon la majorité des commerçants grossistes et détaillants touchés par cette enquête réalisée auprès de 533 entreprises commerciales dont 255 publiques et 278 privées durant le 3e trimestre de 2013.

Plus de 95% des commerçants détaillants ont également de bonnes appréciations sur le conditionnement des produits, alors que plus de 60% des commerçants grossistes le trouve «moyen».

Globalement, l'activité commerciale poursuivait sa baisse selon les grossistes et détaillants enquêtés. Cette baisse est plus prononcée selon les détaillants et touche notamment les produits de droguerie, quincaillerie, appareils électroménagers et parfumerie (Dqaemp) ainsi que le commerce multiple. Par ailleurs, une augmentation a caractérisé l'activité dans les textiles, l'habillement et cuirs et le commerce divers alors que l'agroalimentaire et les combustibles et lubrifiants se sont stabilisés, selon les résultats de l'enquête récemment publiés.

Le taux de satisfaction des commandes de produits est supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés selon la majorité des grossistes sondés. Toutefois, il se situe

entre 25% et 50% pour les détaillants. Par ailleurs, la demande en produits commercialisés a augmenté selon la majorité des commerçants grossistes et détaillants, touchant essentiellement les «combustibles et lubrifiants», les «machines et matériels d'équipement» et le commerce divers.

Les commerçants interrogés dans le cadre de l'étude relèvent par contre une hausse des prix de vente des produits touchant surtout les «matières premières et les demi-produits» et le commerce «multiples». Selon l'enquête, les grossistes et détaillants prévoient, par ailleurs, une hausse de leur activité durant les prochains mois. Les grossistes s'attendent à une hausse des prix de vente alors que la majorité des détaillants s'est abstenu.

L'approvisionnement fait défaut

Toutefois, la plupart des détaillants et grossistes se plaignent des délais d'approvisionnement qui sont longs, de l'éloignement et de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises, ainsi que de l'indisponibilité de marchandises selon les détaillants.

Plus de 30% des grossistes et la majorité des détaillants enquêtés ont déclaré avoir enregistré des ruptures de stocks de produits, notamment ceux de la DQAEMP, des machines et matériels d'équipements et du commerce multiple.

Près de 50% des grossistes se sont approvisionnés auprès du secteur public uniquement notamment pour ce

qui est des combustibles et lubrifiants, des matières premières et demi-produits. L'enquête a révélé encore que la majorité des détaillants et près de 40% des grossistes se sont approvisionnés auprès du secteur privé seulement, les plus concernés sont les commerçants du textile habillement et cuirs, et les machines et matériels d'équipements. Par ailleurs, l'enquête a relevé que près de 16% des grossistes ont jugé que les prix des produits sont élevés, notamment ceux des matières premières et demi-produits et de la Dqaemp et du commerce multiple, alors que le reste les trouvent stables.

La majorité des grossistes et détaillants ont acheté leurs marchandises de première main, à l'exception de ceux des «textiles habillement et cuirs», du «commerce multiple» et un peu moins ceux de l'agroalimentaire, qui se sont approvisionnés en marchandises de deuxième et de troisième main.

L'état de la trésorerie est jugé «bon» par près de 30% des grossistes, il est «moyen» selon les détaillants de l'agroalimentaire, des combustibles et lubrifiants et de commerce multiple.

En revanche, près de 45% des grossistes et près de 84% des détaillants ont recouru à des crédits bancaires. Près 19% des grossistes ont eu des difficultés à contracter ces crédits, essentiellement ceux de l'agroalimentaire, des appareils électroménagers et commerce multiple, selon l'enquête.

Un groupe de 650 enfants handicapés en excursion à Constantine

Un groupe constitué de 650 enfants handicapés, pris en charge par les différents centres psychopédagogiques de la wilaya de Constantine, ont bénéficié mardi d'une excursion au camp scout Abdelkrim-Menif, dans la commune d'Ain Smara, a-t-on constaté.



Cette sortie, initiée par la Direction de l'action sociale (DAS), s'inscrit dans le cadre du programme d'activités arrêté à l'occasion de la célébration de la journée nationale des handicapés (14 mars), a précisé à l'APS le chargé de la communication à la DAS, Mohamed-Lamine Rehailia. L'objectif de cette initiative est de développer un «esprit scout» dans les rangs de cette catégorie fragilisée en lui faisant découvrir ce camp voué au scoutisme et les activités qui y sont développées, a indiqué le même responsable. «C'est une belle opportunité pour offrir des moments de loisirs à ces enfants aux besoins spécifiques qui ont besoin d'une attention particulière en raison de leur isolement», a-t-il déclaré, faisant savoir qu'une dizaine de bus et une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'éducateurs et de psychologues a été mobilisée pour assurer la réussite de cette opération.

Le scoutisme, a rappelé M. Rehailia, est aussi un mouvement éducatif, fondé sur le volontariat, dont un des objectifs est de contribuer à aider les jeunes à donner la pleine mesure de leurs possibilités physiques et intellectuelles.

Le programme de la célébration de la journée nationale des handicapés qui se poursuivra dans la wilaya de Constantine jusqu'au 13 du mois en cours, prévoit également l'organisation de journées d'étude sur la prise en charge

psychologique des personnes aux besoins spécifiques, une exposition de travaux manuels réalisés par des jeunes handicapés, la distribution de fauteuils roulants pour des handicapés moteurs et autres activités artistiques, culturelles et de loisirs, animées par de jeunes handicapés. La wilaya de Constantine, qui compte plus de 39 000 personnes aux besoins spécifiques, dont 18 100 handicapés moteurs et 14 500 déficients mentaux, dispose de 13 centres spécialisés, dont quatre centres psychopédagogiques pour handicapés mentaux, une école pour jeunes aveugles et sourds-muets et un foyer pour l'enfance assistée, a-t-on souligné à la DAS.

MOHAMED EL GHAZI L'A ANNONCÉ À BATNA Le délai de permanisation des jeunes dans la Fonction publique sera prorogé jusqu'au 10 juin prochain

Le délai de permanisation des jeunes dans la fonction publique, actuellement placés dans le cadre des dispositifs d'insertion professionnelle et du filet social, sera prorogé jusqu'au 10 juin prochain et, si nécessaire, jusqu'à l'achèvement de l'opération, a indiqué lundi à Batna le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, Mohamed El Ghazi.

Une «prorogation jusqu'au 10 juin prochain, du délai de permanisation, dans la fonction publique, des jeunes actuellement placés dans le cadre des dispositifs d'insertion professionnelle et du filet social, a été décidée conformément à l'instruction du Premier ministre», a souligné le ministre, ajoutant, à ce propos,

que si l'opération nécessite une autre prorogation, l'administration «œuvrera à accorder le délai requis» pour l'achèvement de cette opération.

Le cours d'une réunion de travail, tenue au siège de la wilaya, M. El Ghazi a également souligné que le décret exécutif relatif à la création d'un observatoire national de la fonction publique sera «bientôt signé». Un observatoire, a-t-il dit, qui «apportera les compétences nationales nécessaires de contribuer à l'amélioration du service public».

Le ministre a également affirmé, dans le même contexte, que l'amélioration du service public «dépasse l'allégement des documents administratifs» et vise tous les secteurs qui doivent être,

que si l'opération nécessite une autre prorogation, l'administration «œuvrera à accorder le délai requis» pour l'achèvement de cette opération.

M. El Ghazi a d'autre part annoncé la création prochaine d'un site web de la fonction publique, actuellement en phase de préparation, en coordination avec les services du ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication. Sur un autre chapitre et concernant l'élection présidentielle, le ministre a souligné que l'administration «observera une neutralité absolue» et que «seule l'urne tranchera dans le choix du chef de l'Etat».

Indiquant que le scrutin du 17 avril prochain «n'est en aucune façon une opération où les jeux sont déjà faits, comme le précédent certains», M. El Ghazi a appelé

KHENCHELA Journées régionales de formation des responsables de l'insertion dans les établissements pénitentiaires

Une session de formation régionale ciblant les chefs du service de l'insertion activant dans plusieurs établissements pénitentiaires de la région Est du pays, a été lancée lundi dans la commune d'El Hamma (Khencela).

Cette formation, initiée par la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, réunit les responsables de l'insertion des établissements pénitentiaires des wilayas de Tébessa, de Constantine, d'Oum El Bouaghi, d'Annaba, de Jijel, de Skikda et de Batna.

Financées par la délégation de l'Union européenne (UE) à hauteur de 18,5 millions d'euros, dans le cadre de la convention signée entre le ministère de la justice et l'UE, en juin 2008, ces journées de formation, présidées par le directeur du programme d'appui à la réforme du système pénitentiaire au ministère de la Justice, M. Slimane Tiabi, sont encadrées par deux experts espagnols de la délégation de l'UE.

Lors de son allocution d'ouverture des journées, M. Tiabi a précisé que cette initiative vise à adapter le système pénitentiaire algérien aux normes de l'UE.

Elle consiste, a-t-il dit, à former les cadres et les personnels d'exécution, dans les établissements de rééducation, aux nouveaux systèmes de gestion et à améliorer les conditions de détention.

Le même responsable a ajouté que ce projet, géré en coopération avec la délégation de l'UE, vise également à renforcer le concept de l'Etat de droit, le respect des droits de l'Homme et à améliorer la réinsertion des détenus à l'issue de leurs peines.

L'INTERNET À JIJEL Un casse-tête à répétition devenu «énervant»

Depuis plusieurs jours, l'accès au réseau de l'Internet, difficile et parfois impossible, est devenu «carrement énervant au regard de son caractère répétitif», soutiennent de nombreux usagers de la toile, rencontrés par l'APS.

La connexion à l'Internet, un «service public censé s'améliorer avec l'utilisation de la fibre optique, n'en finit pas de constituer un véritable casse-tête à Jijel», souligne Madjid, un fonctionnaire d'une trentaine d'années, un «mordu» du web. Les usagers qui ont pris leur mal en patience face à des coupures intermittentes et récurrentes, «ne savent plus à quel saint se vouer, en tous cas pas aux responsables chargés de la gestion de ce service qui sont aux abonnés absents», fulmine Madjid. Les particuliers, tout comme les citoyens disposant d'une connexion à domicile payée rubis sur l'ongle, de même que les utilisateurs usant de l'Internet pour les besoins de leur travail, sont en effet confrontés à des désagréments en raison de coupures qui finissent par agacer, a-t-on constaté lundi. Du matin au soir, c'est en effet la grogne qui règne chez les férus de cette technologie de la communication et de l'information. L'on attribue généralement ces perturbations aux conditions météorologiques, quand ce n'est pas aux travaux de creusement effectués sur la voie publique, et parfois aux coups de pelle mécanique qui dégradent souvent plusieurs mètres de câbles de fibre optique, généralement sur la RN 43, entre Jijel et Constantine. Les tentatives de joindre le centre d'appel mis en place pour être à l'écoute de la clientèle, recevoir et prendre en charge les doléances à propos de la qualité de service, se sont avérées vaines. Les réclamations portées sur des sites électroniques renseignent sur la mauvaise qualité des prestations en matière de liaisons Internet dans cette wilaya qui s'ouvre progressivement au développement socio-économique et culturel à la faveur de la réalisation ou du lancement de projets d'envergure.

Aucune explication n'a été apportée pour justifier ces défaillances à l'origine de préjudices pour de nombreux usagers, indiquent des gérants de cybercafés qui déplorent l'absence de communiqués de presse pour expliquer et justifier cette situation.

La ville de Jijel et ses environs ont été affectées par des perturbations récurrentes depuis vendredi 7 mars, avec une très mauvaise qualité de connexion. «Le débit est tout simplement débile», commente avec humour Madjid.

HYDRAULIQUE Importantes opérations d'assainissement à Bordj Bou Arréridj

Des opérations «importantes» liées aux réseaux d'assainissement et à la protection des villes contre les inondations viennent d'être réceptionnées dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a-t-on appris auprès de la Direction des ressources en eau (DRE). Les actions entreprises ont porté sur la réalisation de travaux de protection de neuf centres urbains contre les inondations à travers des travaux d'aménagement d'oueds et la création d'ouvrages de protection, a précisé la même source. Une station d'épuration des eaux usées, d'une capacité de traitement de 30.000 m3/jour, à Bordj Bou Arréridj, et deux stations de lagunage dans les localités d'El Hammadia et d'Aïn Tassera, d'une capacité quotidienne de 2 700 m3, ont également été réalisées dans ce cadre, selon la même source. Durant l'année 2013, trois opérations de mise à niveau du réseau d'assainissement des localités d'El Mehrir et de Mansoura avaient été réalisées et réceptionnées au titre des Programmes sectoriels décentralisés (PSD). Quatre autres actions concernant la réhabilitation des ouvrages d'assainissement du chef-lieu de wilaya et du village Akrouf, dans la commune d'El Anasser, sont en cours de réalisation, a-t-on également fait savoir, soulignant que dix projets de protection contre les inondations ont également été lancés dans trois centres urbains relevant des communes de Bordj Bou Arréridj, de Bordj Ghedir, de Ghilassa et d'El Mehrir.

Le plan d'actions de la DRE de la wilaya, s'articule également autour d'actions d'aménagement d'oueds, dont quatre à Bordj Bou Arréridj et un à El Achir, de la réalisation d'une station d'épuration à Ain Taghrouit, du raccordement de quatre centres urbains de la commune de Ras El Oued au réseau d'assainissement, en plus du parachèvement des travaux d'assainissement en cours dans la commune d'Ouled Dahmane, a-t-on fait savoir.

APS

DGSN Récupération de 919 véhiculés volés en 2013

Dans le cadre des affaires de vol de véhicules, les investigations menées par les services de police ont permis la récupération de 919 véhicules volés durant la période allant du 01/01/2013 au 31/12/2013.

De l'examen des cas recensés, il ressort que les vols étaient perpétrés en stationnement et peu de cas commis avec violence.

À l'échelon des régions, les wilayate du Centre prédominent suivies de celles de l'Est et l'Ouest.

Selon les investigations, le ciblage des véhicules s'effectue par rapport à l'absence du système anti-vol et est également dû à la fragilité du système de démarrage qui parfois ne nécessite qu'un simple objet contondant pour sa destruction totale.

En matière de lutte contre les vols de véhicules, la DGSN a multiplié plusieurs actions de formation au profit des enquêteurs chargés de combattre ce phénomène. Se greffe également la dotation des services opérationnels par le système LAPI (Appareil de lecture automatisée des plaques d'immatriculation) qui permet de détecter les voitures signalées volées.

En effet, le LAPI photographie les plaques de tous les véhicules qui passent à sa hauteur et procède, systématiquement, à la consultation du fichier spécialisé des véhicules volés et dès que la plaque d'une voiture volée est détectée, une information s'affiche sur l'écran, suivie d'une alerte pour le contrôle du conducteur du véhicule suspect et, éventuellement, son interpellation.

Il est à signaler que les services de police ont récupéré 977 véhicules volés durant la même période de l'année 2012.

INTERVENTIONS DE LA PROTECTION CIVILE DU 2 AU 8 MARS : Plusieurs citoyens secourus

Durant la période du 2 au 8 mars 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré 16 876 interventions dans les différents secteurs d'interventions pour satisfaire les appels de détresses des citoyens, relatifs à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité ...

Concernant le secours aux personnes, 9707 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1048 blessés traités par ses secours médicaux, avec 8177 évacuations sanitaires.

1691 interventions effectuées suite à 928 accidents de la circulation ayant causé le décès de 29 personnes et 1030 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya d'Oran avec 4 personnes décédées et 66 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 54 accidents de la route.

En outre, les secours de la Protection civile ont fait 799 interventions pour procéder à l'extinction de 510 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs, 4669 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4318 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

GUÉ DE CONSTANTINE Il tue sa femme

**Mohamed retraité,
avait mauvais
caractère. Sa femme
Fatma était femme de
ménage. Un jour
Mohamed vit sa femme
monter dans une
voiture, les doutes, la
colère puis la rage
assaillirent son esprit,
il rumina un plan de
vengeance.**

A. Ferrag

Une fois sa femme rentrée, il lui demande des explications, une dispute violente éclate entre eux. Mohamed revient de la cuisine avec un couteau. Sous l'emprise d'une colère noire, les yeux injectés de sang, aveuglé par la colère, il a poignardé à mort sa femme qui gisait peu après dans une mare de sang.

Alertée par le voisinage, la police arrive sur les lieux et embarque l'accusé. Mohamed avoue être l'auteur du crime. Mohamed se constitue prisonnier et comparait au tribunal criminel pour homicide volontaire avec prémeditation sur la personne de sa femme.



Mohamed reconnaît les faits retenus contre lui et raconte le crime dans les moindres détails « Je lui faisais confiance et elle m'a trahi ».

Pour le représentant du ministère public, les faits sont clairs et ne font que prouver toute la sauvagerie de l'accusé, insiste sur le fait que le mis en cause a arraché la vie à sa femme, a commis le plus grave des crimes et doit être jugé pour homicide volontaire avec prémeditation. Il requiert à son encontre la peine de 15 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense tente de minimiser la gravité des faits et de l'acte de son mandant en se basant sur son état au moment du crime.

Après les délibérations d'usage, le jury suit le représentant du ministère public et condamne Mohamed à la peine de 15 ans de réclusion criminelle.

BILAN MENSUEL DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE BORDJ BOU-ARRÉRIDJ 325 affaires traitées par la PJ durant le mois de février

Selon un bilan dressé mardi par la sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arréridj, des centaines d'affaires ont été traitées par les différents services de police durant le mois de février dernier.

Ainsi, 325 affaires relatives aux vols de tous types, détention et trafic de stupéfiants, faux et usage de faux ont été

traitées, pour lesquelles 196 personnes dont 7 mineurs, 10 femmes et 10 étrangers ont été interpellées.

Par ailleurs, les services de la sécurité routière ont enregistré 41 accidents corporels graves ayant fait 57 blessés dont 19 femmes. 624 contraventions ont été dressées, ainsi que

64 délits de conduite. Deux véhicules ont été mis en fourrière et 151 permis ont été retirés.

Par ailleurs, les services de l'urbanisme et de l'environnement de la SW ont traité pas moins de 29 affaires dont 20 concernant la construction sans permis de construire.

Mouad B.

EL KSEUR (BÉJAÏA) Rixe mortelle entre jeunes

Arslan-B

Le marché de gros de Sidi Ali L'bhar (route de l'aéroport Abane-Ramdane-Soummam) a été le théâtre, jeudi 6 mars 2014, d'une rixe entre deux groupes de jeunes âgés entre 18 et 28 ans aux environs de 15h.

Alertés par des éléments de la Protection civile, des agents de la Brigade criminelle de la sûreté de wilaya se sont aussitôt déplacés sur les lieux du drame.

Entretemps, deux des protagonistes gravement blessés au terme de l'affrontement ont dû être immédiatement évacués vers les urgences du CHU Khellil (provisoire) Aïn Arane mais malheureusement l'un d'eux a succombé à ses blessures durant le trajet.

Il s'agit de S. A., 22 ans, originaire de Fenaïa (daïra d'El-Kseur). La rixe

ayant impliqué les deux groupes (6 jeunes de Sidi Ali L'bhar et 4 autres d'El-Kseur) a été générée par le refus d'un jeune de Sidi Ali L'bhar (Béjaïa) de payer un autre jeune homme d'El-Kseur qui lui a vendu un téléphone portable d'une valeur de 41.000 DA.

Appel avait donc été fait à « un renfort » d'El-Kseur pour forcer l'acheteur indélicat à s'acquitter de sa dette. S'en est suivi une rixe aux conséquences tragiques puisque celle-ci s'est soldée par 1 mort et 2 blessés graves.

9 jeunes des deux groupes présentés lundi 10 mars devant le procureur de la République de Béjaïa ont été placés en détention provisoire après transmission de leur dossier au juge d'instruction, pour association de malfaiteurs, assassinat avec prémeditation, détention et usage criminel d'armes blanches (recel d'objets de crimes) et non dénonciation de crime.

A. B.

BORDJ BOU- ARRÉRIDJ Démantèlement d'un réseau national spécialisé dans le vol de voitures

Les services de la sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arréridj sont parvenus, au cours de la semaine, à démanteler un réseau dangereux de malfaiteurs spécialisé dans le vol de véhicules selon la cellule de

communication de la SW. Le groupe est composé de 4 malfaiteurs, dont deux restent en fuite. Les deux autres, R.J. 31 ans et B.T., 30 ans, originaires de Bordj Bou-Arréridj ont été interpellés suite à une enquête approfondie lancée par les services de la police de la sûreté de daïra d'El Hamadia, une quinzaine de kilomètres au sud de Bordj Bou-Arréridj, après la réception d'une plainte déposée par un citoyen qui a été victime du vol de sa voiture. Les investigations des services de sécurité ont permis l'arrestation des deux individus lors d'un barrage routier dressé à l'entrée de Bordj Bou-Arréridj, permettant l'identification de deux suspects à bord d'un véhicule avec de faux papiers, selon la même source.

Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur magistrat instructeur près le tribunal de Bordj Bou-Arréridj, qui les a placés sous mandat de dépôt pour constitution d'association de malfaiteurs, vol qualifié et faux et usage de faux. Le reste des complices au nombre de deux, A.A., 26 ans résidant à Bordj Bou-Arréridj et M.A., 43 ans originaire de Tébessa sont recherchés.

Mouad B.

* Partie 4

GUELMA :

LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES

III. Le jour de la victoire dans la ville martyre

● Nous avons décrit l'atmosphère de plus en plus trouble qui régnait à Guelma depuis le mois d'avril 1945 déjà, et que l'attitude ouvertement provocatrice du tueur d'hommes, Achiry, agrave considérablement au cours de la manifestation du 1^{er} mai. Au risque de passer sous silence certains incidents survenus à partir de ce jour dans la ville martyre, attachons-nous sans plus tarder à évoquer la période la plus tragique.



Smaïn Abda, secrétaire local SMA de Guelma assassiné en mai 1945 a écrit sur le mur de sa geôle avant d'être exécuté :

« Nous sommes des braves engagés dans le dur combat pour la libération de leur patrie. Nous ne craignons point la mort et nos ennemis ne nous font pas peur. Mieux vaut un jour de vie dans la dignité que mille ans passés dans la servitude ».

Egalité n° 91.
du 22 août 1947

Egalité n° 92.
du 29 août 1947

Le cortège des « Amis du Manifeste » s'ébranla quelques minutes après. Pénétrant en ville par la porte des Souks, il longea la rue d'Annoua, tourna rue Medjez Amar, atteignit la rue Saint-Augustin, traversa la rue des Anciens - Combattants et se projeta sur la place, imposant, jeune et marchant fièrement, mais discipliné, silencieux, parfaitement calme et parfaitement digne.

Une femme métropolitaine nouvellement arrivée à Guelma, ne put, en les voyant, retenir cette exclamation « Oh ! la belle fantasia ».

Achiry était à côté d'elle. Il venait de terminer son discours qu'il avait prononcé sur le kiosque à musique, construit au centre de la place. Il sauta, vint vers la femme et lui dit, visiblement nerveux ou... trop heureux : « Vous allez la voir votre belle fantasia, vous allez la voir ! Pour qu'une fantasia soit vraiment belle, il lui faut de la poudre... »

Puis il se dirigea d'un pas rapide vers les manifestants, qu'il atteignit tout au haut de la rue des combattants, près du bâtiment de la gendarmerie.

Il leur fit signe de s'arrêter. Ils s'arrêtèrent. De quoi s'agit-il ? Quel est l'objet de ce défilé ? demanda-t-il.

L'un d'eux lui répondit à peu près ceci :

C'est un hommage solennel que nous venons de rendre aux millions de morts de la guerre, à laquelle l'Algérie et les algériens ont largement participé.

En tête du défilé, quelques manifestants portaient des pancartes où se lisaient les inscriptions suivantes :

« Vive la Victoire des Alliés », « Vive la Charte de l'Atlantique » « Libération inconditionnelle de Messali ».

D'autres brandissaient des drapeaux français, soviétique, américain, anglais auxquels ils avaient joint les couleurs algériennes.

Ce fut de dernier emblème qui provoqua tout particulièrement la fureur d'Achiry, qui eut un bref colloque avec les manifestants :

« Ce cortège, lui déclareront-ils, est populaire et spontané. Il ne veut point attenter à l'ordre public. Mais nous avons le droit de célébrer la

victoire à laquelle l'Algérie a participé et d'apporter notre hommage à tous les morts de la guerre de libération parmi lesquels nous comptons des milliers de nos frères. Nous vous demandons de nous laisser aller jusqu'au monument aux morts pour y déposer une gerbe et nous recueillir ».

Autour d'Achiry, de nombreux agents de police et gendarmes ostensiblement armés, les troupes de la garnison équipées et sur le pied de guerre, enfin de nombreux civils européens, en particulier les conseillers municipaux et les maires des villages environnants, venus assister à la cérémonie dans le chef-lieu, étaient rassemblés, menaçant et hostiles. Ils représentaient tout l'appareil colonialiste avec sa puissance, ses moyens d'agression et de répression. En face, le cortège pacifique et désarmé des Musulmans offrait pour toute force, sa foi en sa cause et sa résolution de témoigner par sa présence, de la présence de l'Algérie entière en ce jour de victoire et d'espérance.

C'est alors qu'Achiry, se sentant le plus fort, résolut d'agir. En bon policier, il avait dans la poche arrière de son pantalon un revolver chargé. Relevant le pan de sa veste, il le sortit, boudouillant et ininstinctivement - sans doute à dessein - il fit mine de sommer par trois fois le cortège de se disloquer. Sommation inutile, les manifestants n'étant pas armés, mais vainque aussi, en raison de l'impossibilité où se trouvait toute cette masse de s'éparpiller immédiatement dans les rues étroites. Ce fut l'affaire d'un instant. Brandissant son arme, Achiry fit feu sur les couleurs algériennes. Et sur le champ, il se retourna vers ses agents, leur commandant de faire feu à leur tour.

Il fut obéi non seulement par la police mais aussi par les civils européens tous préalablement armés. Une véritable fusillade retendit dans la ville. La plupart des coups de feu furent tirés dans l'air. Mais beaucoup visèrent les manifestants qui, devant l'attaque imprévue, commencèrent à se débâcher. Le désarroi s'empara de la foule. Une brève panique s'ensuivit, à la suite de laquelle on devait relever six blessés musulmans, grièvement atteints et deux européens piétinés et bousculés. Rapidement cependant les manifestants se dispersèrent. Guelma dans la soirée reprit son calme.

VI- Les premiers méfaits de la milice

Reprendons aujourd'hui avec eux notre douloureuse promenade dans la ville martyre.

L'imposant mais pacifique cortège des « Amis du Manifeste et de la Liberté » disloqué à la suite de l'agression prémeditée d'Achiry et de ses comparses, les blessés faits de part et d'autre, relevés, Guelma, disions-nous, reprit son calme habituel dans la soirée du 8 mai.

Ce calme dura des heures entières et rien ne semblait devoir le troubler.

Les bruits de la fusillade s'étaient tus, en effet, depuis longtemps ; les habitants encore inquiets, mais espérant que tout était fini, étaient rentrés chez eux de bonne heure.

Lorsque la nuit vint, la ville dormait déjà.

Tout allait-il donc s'arranger ? Non, hélas ! l'ample tragédie venait de connaître son premier

épisode seulement. Et l'homme qui s'était juré d'en être le principal auteur, accoudé à son balcon de la sous-préfecture, révant de désordres à réprimer, de crimes à commettre, méditait sur la façon dont il ferait se dérouler la suite.

Soudain, des pas sonores interrompirent le silence de la nuit et la tranquillité des rues : la police, aux ordres du sous-préfet, parcourant le quartier musulman, situé au nord de la ville, immédiatement adossé aux remparts, ainsi que la cité indigène voisine du théâtre romain et de la porte de Philippeville, venait procéder à l'arrestation de personnes dont les noms et adresses figuraient vingt dix prisonniers musulmans environ, parmi lesquels onze membres du comité local des A.M.L. rassemblés d'abord rue Negrir, puis conduits auprès du sous-préfet Achiry, qui les interrogea enfin dirigés sur la caserne Hakett. Nous verrons plus loin ce qu'ils sont devenus.

Le lendemain 9 mai, Guelma se réveilla malgré tout dans le calme relatif et dans l'atmosphère des préoccupations quotidiennes. Vers la fin de la matinée, Achiry

cependant ordonna de continuer les arrestations. Ses désirs furent largement satisfaits.

En quelques heures, la prison civile était comble. Il fallut visiter d'autres lieux pour entasser la multitude de jeunes musulmans arrêtés au fut et à mesure de la fantaisie policière. Comme il était impatient de faire couler du sang musulman, d'amplifier le drame, Achiry télégraphia au général de Gaulle pour lui demander de donner l'ordre d'exécuter les otages. En attendant la réponse du chef de gouvernement provisoire, il fit, de sa propre initiative et sans aucun discernement, relever de leurs fonctions tous les musulmans employés dans les différents services de l'administration locale, banques, P.T.T., chemins de fer, etc...

Amar Belkhodja
(à suivre)

Faire du sport à deux est plus motivant

Pour se motiver et faire du sport régulièrement, rien de tel que de le pratiquer au moins à deux.

Si vous avez vraiment du mal à chausser vos baskets et que finalement le sport ce n'est pas trop votre truc, bonne nouvelle, la science a trouvé un moyen très simple de vous faire aimer l'exercice physique ! D'après une étude de l'Université du Département de médecine préventive de Californie du Sud, il suffirait de pratiquer le sport en couple ou entre amis pour aimer ça et rester motivé. Pour l'étude, Geneviève Dunton et son équipe de chercheurs ont demandé à 117 personnes de 27 à 73 ans de transporter des petits téléphones mobiles avec eux pendant quatre jours. Huit fois par jour, les participants ont reçu un message sur leur téléphone qui leur a demandé ce qu'ils faisaient, avec qui ils étaient, où ils étaient, et s'ils étaient à l'extérieur. Ils ont dû également évaluer leur bien-être, et comment ils apprécient l'activité qu'ils faisaient. 84 personnes ont rapporté avoir eu une activité physique au cours des quatre jours.

Les personnes qui font du sport sont plus heureux

Les résultats suggèrent que «des participants sont probablement plus susceptibles

de maintenir leur activité physique s'ils sont à l'extérieur, dans les espaces verts et avec des gens, que s'ils sont seuls à la maison.»

D'après l'étude, les bénévoles qui font du sport en plein air sont plus heureux que les autres. Mais, ils apprécient davantage les activités physiques quand ils les pratiquent avec leur conjoint, leurs amis ou leurs collègues de travail que seuls.

«Si ces résultats sont confirmés par des études futures», explique la chercheuse Geneviève Dunton, «nous pourrons être en mesure de fournir des recommandations qui encouragent les gens non seulement à être actifs, mais aussi à prendre plaisir à faire du sport, en choisissant les bons lieux et partenaires pour le pratiquer.» Les scientifiques ont constaté que «le choix du lieu et des personnes pour faire du sport participe déjà au bien-être des participants. Stimulés, ils sont enclins à rester motivés car l'activité physique leur apporte bien-être et gratification.»

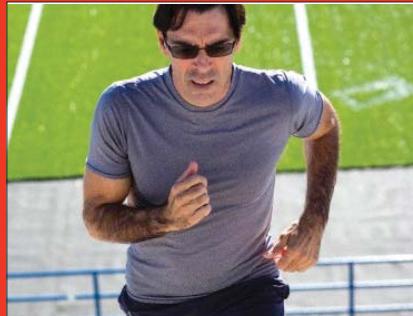
Les résultats de cette étude ont été dévoilés à une conférence de l'*American Public Health Association*.



Exercice physique : une arme contre l'insomnie

Pour ressentir l'effet bénéfique de l'exercice physique sur la qualité du sommeil, la pratique doit être constante et continue. Un conseil par toujours facile à appliquer.

Faire de l'exercice aiderait à lutter contre les problèmes d'insomnie, mais les bénéfices ne se font sentir qu'au bout de plusieurs mois d'efforts constants. Les chercheurs américains de l'université Northwestern ont mené une étude, publiée par la revue *Journal of Clinical Sleep Medicine*, sur 11 volontaires âgés de 57 à 70 ans et souffrant d'insomnie. Chaque participant a pratiqué 30 minutes d'exercice trois fois par semaine. Suite à une évaluation de la qualité du sommeil de ces personnes au début de l'étude et une au bout de 16 semaines, les chercheurs concluent que la perception de l'effort est largement influencée par l'insomnie durant les



premières semaines. Concrètement, les participants à l'étude ont diminué la durée de leurs séances de sport après une nuit d'insomnie car leur niveau de somnolence était trop important. La bonne nouvelle est que, au bout de quatre mois d'exercice régulier, la qualité du sommeil des volontaires s'est nettement améliorée. «En cas d'insomnie, l'exercice ne vous rendra pas le sommeil tout de suite. C'est une relation à long terme. Il faut persévirer et ne pas se décourager», assure Kelly Glazer Baron, l'un des auteurs de l'étude. Les chercheurs rappellent que prescrire de l'exercice aux seniors est préférable aux médicaments qui sont souvent responsables de perte de la mémoire et de chutes. Le sport serait donc une solution plus saine, à condition de s'accrocher et d'avoir une bonne motivation pour être assez régulier.

Marcher le soir aide à baisser la glycémie



Des chercheurs américains ont réalisé une étude en analysant le taux de sucre dans le sang de dix volontaires. Résultat : la marche digestive du soir est la plus efficace pour réduire la glycémie.

Avez-vous tendance à vous reposer sur le canapé après le dîner ? Si vous remplacez cette habitude par une promenade d'au moins 15 minutes à un rythme soutenu, vous pourriez faire baisser le taux de sucre dans le sang.

Des chercheurs américains ont mené une étude rigoureuse à l'aide de dix volontaires âgés de plus de 60 ans. Les participants, non-fumeurs, ne souffrant pas d'obésité, sédentaires, avec une glycémie normale, ont accepté de répéter une série d'exercices trois fois, à quatre se-

maines d'intervalle.

Lors de la première phase du test, ils sont restés isolés pendant 48 heures, sans faire aucun exercice physique, pendant que les chercheurs surveillaient leur glycémie. Le jour suivant, ils ont eu le choix entre une balade de 15 minutes après chaque repas soit la pratique d'un exercice pendant 45 minutes le matin à 10h30 ou l'après-midi après 16h30.

Les scientifiques ont analysé le taux de sucre des personnes participants à l'étude. Ils ont ainsi révélé que, même si l'exercice physique pratiqué le matin ou l'après-midi aide à diminuer le taux de glycémie dans le sang, rien n'est plus efficace qu'une marche rapide de 15 minutes le soir.

Forme : les jeunes sont moins endurants que leurs parents au même âge

Les comportements sédentaires et la hausse de l'obésité ont entraîné une chute des capacités cardio-vasculaires de 15% chez les enfants en quelques dizaines d'années. L'année 1975 semble être le point de basculement.

Les effets de la sédentarité et de la hausse de l'obésité commencent à se faire sentir : la nouvelle génération pourrait être la première à vivre moins longtemps que la précédente. En cause, des capacités cardio-vasculaires en baisse de 15% chez les enfants par rapport à leurs parents au même âge. Ce sont les résultats d'une étude présentée aux sessions scientifiques 2013 de l'American Heart Association, à Dallas et relayée par *Le Figaro*.

Les chercheurs de l'université d'Australie-Méridionale ont analysé 50 études menées sur plus de 25 millions d'enfants âgés de 9 à 17 ans et vivant dans 28 pays, entre 1964 et 2010. En évaluant les performances de ces jeunes sur une distance à parcourir, l'équipe de Grant Tomkinson a conclu que ces derniers courrent moins vite et moins longtemps que leurs parents au même âge. Plus exactement, ils ont perdu 5% de leurs capacités cardio-vasculaires tous les dix ans, quel que soit leur sexe, leur âge ou leur pays de résidence.

La France sort du lot. «Nous n'avons pas de données complètes avant 1975, mais cela semble être le point de basculement où les choses ont commencé à empirer. Les deux principaux coupables semblent être l'augmentation du poids des enfants et leur moindre pratique d'une activité physique prolongée et vigoureuse», explique Grant Tomkinson au *Figaro*. «De 30 à 60% de la perte d'endurance à la course peut être expliquée par l'augmentation de la masse graisseuse», ajoute le chercheur.

Bonne nouvelle, la France affiche de meilleures résultats que les autres pays pris en compte par l'étude, les capacités cardio-vasculaires des enfants n'auraient diminué que de 2% par décennie.

in topante.fr

SPORT

Trop en faire, c'est mauvais pour la santé ?

Faire de l'exercice c'est bien pour la santé. Mais point trop n'en faut ! Des chercheurs américains mettent en garde les accros du sport contre les risques cardiaques.

A trop courir on pourrait bien fatiguer son cœur et vivre moins longtemps ! Deux chercheurs américains jettent un pavé dans la mare en allant à contre-courant des nombreuses études vantant les bienfaits du sport sur l'espérance de vie. Sans les rejeter d'un bloc, les scientifiques apportent une nuance en soulignant les dangers d'un excès de sport sur l'organisme et en particulier le cœur. Les chercheurs ont décortiqué plusieurs travaux portant sur la santé de plus de 50 000 coureurs pendant une période de trente ans. Ils sont arrivés à la conclusion que l'excès de sport est contre-productif : «Une routine d'activité physique modérée peut allonger votre vie de plusieurs années. A l'inverse, courir trop vite, trop loin et pendant trop longues années, peut raccourcir votre existence», assurent les cardiologues James O'Keefe et Carl Lavie qui signent un éditorial dans la revue spécialisée *Heart*.

Du sport, oui mais avec modération

La pratique d'un sport pendant plus d'une heure ou deux par jour (ce qui est considéré par les chercheurs comme de l'exercice intensif) peut user le cœur en étirant ses tissus, en les déchirant, assurent les cardiologues. Les sportifs réguliers devraient donc être plus raisonnables en se limitant à une séance quotidienne de 30 à 50 minutes maximum. Et les marathoniens devraient lever le pied en courant de façon occasionnelle et non toute leur vie.



Le danger de ce type d'études, c'est qu'on s'en serve d'argument pour rester assis dans son canapé. Bouger un peu c'est toujours mieux que rien, ça personne ne le remet en cause. Il est fort à parier que cette nouvelle étude fasse bondir les autorités de santé à l'heure où le surpoids et l'obésité touchent de plus en plus de personnes. Cela pourrait en effet parasiter les messages de prévention sur les dangers du manque d'exercice.

Inutile de s'étirer avant le sport ?

Les bienfaits de l'étirement avant une séance de sport sont remis en cause par une nouvelle étude. Alors, stretching ou pas stretching ?

S'étirer au cours de la journée chasse le stress et les contractions musculaires. Mais si ce n'était pas bon avant le sport ? Le *New York Times* rapporte une étude qui déconseille les étirements, les jugeant contreproductifs avant l'effort. Non seulement ils ne préviennent pas les blessures mais ils diminuent la force et les performances des sportifs, suggère l'étude. L'étude de l'Université de Zagreb en Croatie, parue dans *The Journal of Strength and Conditioning Research*, affirme que les étirements avant de soulever des poids rend le sportif plus faible que plus apte à l'effort. Cela réduirait la force des muscles de plus de 5%.

Pourquoi a-t-on érigé le stretching comme un élément incontournable avant le sport ? On l'a



longtemps valorisé au titre qu'il améliorait la flexibilité des muscles et des tendons. Mais aujourd'hui, l'importance de l'étirement est discutée. Beaucoup de sportifs ont tendance à le confondre avec l'échauffement des muscles.

Autre argument pro stretching mis à mal, la croyance selon laquelle s'étirer avant l'effort préviendrait les blessures. Cette théorie est compromise depuis la parution d'une récente étude américaine. Menée sur 1 398 joggeurs, celle-ci a montré que les sportifs n'étaient pas plus exposés aux blessures s'ils ne s'étiraient pas avant la course. Il semblerait même que l'étirement avant le sport userait plus rapidement les muscles, alors trop sollicités.

Moralité, on fait un petit échauffement avant son sport et on réserve le stretching pour la fin. Les muscles pourront récupérer plus rapidement de l'effort et vous aussi !

Hommage aux moudjahidate à la galerie d'art moderne «Lawrie-Shabibi» de Dubaï

La galerie d'art moderne «Lawrie-Shabibi» de Dubaï (Emirats arabes unis) rend hommage aux femmes algériennes à travers «Bed of Broken Mirrors» (Sur un lit de miroirs brisés), une exposition de l'artiste peintre américain, Asad Faulwell, annonçant les sites spécialisés. L'exposition, en cours jusqu'au 11 mars, dédiée aux Algériennes appartient à une série de travaux de l'artiste qui s'intitule «Les Femmes d'Algérie». La participation des femmes algériennes aux luttes multiformes du mouvement de libération nationale est exaltée par l'artiste qui fait référence à Eugène Delacroix et à Pablo Picasso, qui ont respectivement représenté les Algéroises dans des œuvres éponymes en 1834 et 1954. Revendiquant une distanciation avec l'approche orientaliste des artistes de la conquête, qui les premiers avaient peint les femmes d'Algérie, Faulwell déclare devoir son inspiration au film de Gillo Pontecorvo «La Bataille d'Algérie» (1966). Les peintures et collages de l'artiste qui expose pour la première fois à la galerie «Lawrie-Shabibi», puissent dans «de beau autant que de l'horrible» pour représenter les luttes héroïques des Algériennes. Mériem Bouatoura, Ourida Meddad, Djamil Bouhired, Djamil Bouaza et Danielle Minne, icônes de la guerre de libération que le peintre américain fait revivre dans ses œuvres. D'origine iranienne, né en 1982, Asad Faulwell qui vit et travaille à Los Angeles, a déjà exposé dans la plupart des grands musées d'art moderne américains, en Angleterre et à Porto-Rico.

Se conformer aux éléments architecturaux maghrébins dans l'édification des mosquées

Les participants à une journée d'étude portant sur la «typologie de construction des mosquées» ont appelé, lundi à Constantine, à se conformer aux éléments architecturaux maghrébins dans toute étude relative à la construction des mosquées à travers le pays.

Les présents à cette rencontre, tenue à l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader, ont également plaidé pour «l'élaboration d'un cahier de charges-type consacré à l'édification des mosquées», ainsi que pour l'organisation d'un «concours national d'architecture devant aboutir sur l'élaboration de modèles-types des lieux de culte». Affirmant que l'art de l'architecture maghrébine dans les mosquées est «une identité à entretenir et à préserver» en Algérie, M. Youcef Azouza, directeur de wilaya des Affaires religieuses, a indiqué à l'APS que les éléments architecturaux essentiels dans les mosquées du Maghreb sont «la forme spécifique du minaret, celle du mihrab, l'élément indiquant la Qibla et aussi la présence d'une coupole et d'arcs décoratifs». Précisant que son administration œuvre à «appliquer le décret exécutif du 9 novembre 2013 portant statut de la mosquée», M. Azouza a relevé qu'un lieu de culte demeure «un édifice soumis à des règlements», avant de faire partie de «l'obligation de la présence des documents administratifs, des plans architecturaux inspirés du patrimoine architectural maghrébin, aux côtés du document justifiant du respect de la Qibla», notamment. Les participants à la rencontre ont détaillé le classement des mosquées d'après le même décret exécutif, agencées selon leurs implantations, leurs fonctions, leurs capacités et leurs spécificités historiques et architecturales, distinguant entre Djamaâ El Djazair et les mosquées historiques, classées ou en voie de classement. Ils ont également évoqué, dans ce contexte, les mosquées principales, considérées comme des pôles d'excellence, implantées dans le chef-lieu de la wilaya, avec une capacité d'accueil de plus de 10.000 fidèles et de dépendances (école coranique, bibliothèque) et les mosquées nationales, d'une capacité d'accueil de plus de 1.000 fidèles. Des communications sur les opérations de réhabilitation des anciennes mosquées de la médina, lancées sous la supervision de l'office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) ont été également présentées lors de cette rencontre.

HISTOIRE

Le film sur le colonel Lotfi montre aux générations montantes les sacrifices des Algériens pour l'Indépendance

Le ministre des Moudjahidine, Mohamed Chérif Abbès, a estimé, lundi à Tlemcen, que les films historiques produits par son département «visent à montrer aux générations montantes les sacrifices consentis par les Algériens pour le recouvrement de leur indépendance».



«Le film consacré au colonel Lotfi, en tournage actuellement dans la région de Béni Snouss (Tlemcen), comme tous les autres films historiques produits par le ministère des Moudjahidine visent à montrer aux générations montantes les sacrifices consentis par les Algériens pour le recouvrement de leur indépendance», a indiqué le ministre, qui a assisté au tournage d'une séquence du film consacré au colonel Lotfi, sous la direction d'Ahmed Rachedi. Le ministre a

ajouté que «par le biais de ce film et d'autres travaux cinématographiques qui relateront les parcours de grands héros de la guerre de libération nationale, à l'instar de Si El Haoues, du colonel Amirouche, nous voulons donner aux jeunes générations une image claire sur les sacrifices consentis par le peuple algérien». M. Chérif Abbès, a assisté au tournage d'une scène du film consacré au colonel Lotfi, dans le village des Ouled Moussa, à Béni Snouss. La scène relate une bat-

aille féroce qui s'est déroulée en 1956 entre les membres de l'ALN et les forces coloniales françaises. Le tournage a eu lieu en présence de nombreux moudjahidine et moudjahidate de la région des Béni snouss, connue sous le nom du «Village des 1.000 martyrs». Le tournage de ce film est à sa phase finale, après quelques semaines passées dans la ville de Tlemcen. L'équipe technique se trouve à Béni Snouss avant de se déplacer à Béchar, indique-t-on.

Jeter les passerelles d'une coopération culturelle algéro-africaine

Les participants au 3ème colloque international sur Okba Bnou Nafaa El Fihri, clôturé lundi soir à Sidi Okba (Biskra), ont appelé unanimement à «jeter les passerelles d'une coopération culturelle entre l'Algérie et le reste de l'Afrique». Cet appel était assorti de recommandations suggestives, notamment, la création d'un Institut des études africaines à Alger et l'édition d'une revue spé-

cialisée dans les études africaines.

Les participants au colloque ont également insisté sur l'importance d'élever l'Institut de formation des imams de Sidi Okba au rang d'institut des études islamiques et des langues, ouvert sur une dimension africaine. Il a aussi été mis l'accent sur la nécessité d'enseigner et de diffuser la culture de la paix et de la tolérance dans le Sahel

africain, en dénonçant la violence religieuse et ethnique dans la région.

Les intervenants préconisent également dans leurs recommandations l'institution d'un prix national annuel, à décerner aux meilleurs travaux sur Okba Bnou Nafaa El Fihri et les Foutouhate, ainsi qu'un prix récompensant les meilleurs travaux présentés au colloque. Les chercheurs présents au colloque de Sidi

Okba ont demandé que la prochaine édition de la rencontre soit consacrée aux «savants algériens dans le monde arabe et en Afrique». La 3ème édition du colloque international sur Okba Bnou Nafaa El Fihri, ouvert samedi dernier par le ministre des Affaires religieuses et des waqfs, Boubdallah Ghlamallah, a été consacrée aux «pôles de rayonnement scientifique d'Algérie et d'Afrique».

Abdelkader Alloula, une figure cardinale des arts visuels en Algérie

Le caractère avant-gardiste de l'œuvre d'Alloula (1939-1994) a été au centre d'une conférence, intitulée «Abdelkader Alloula va à travers les personnes de son théâtre ou une biographie scénique d'un dramaturge», inaugurant, lundi à Oran, le colloque international dédié au regretté artiste. «Abdelkader Alloula (1939-1994) est une des figures cardinales des arts visuels en Algérie», a affirmé dans sa conférence l'universitaire d'Oran Benamar Médiène, soulignant que «La polyvalence d'Alloula le situe dans la tradition des grands dramaturges de l'antiquité à l'instar de Sophocle, Aristophane et Eschyle».

Tout en rappelant qu'Alloula fut auteur, traducteur-adaptateur, scénographe et acteur, l'intervenant lors du colloque a indiqué que Alloula «se situe aux avant-gardes de Brecht à Koltès en passant par les grands classiques tels Molière et Shakespeare, ainsi que les auteurs maghrébins, le barde Abderrahmane El-Majdoub, d'Alloula à Kaki». Insistant sur le génie créatif d'Alloula, il évoquera «son audace à travailler la langue arabe, à la placer dans les discours du quotidien tout en lui donnant la puissance du jeu théâtral, à moderniser les traditions des goulal et de la halqa dans la dynamique du spectacle de la scène fermée». Abordant les personnages du théâtre d'Alloula, M. Médiène a estimé que c'est notamment à travers ceux créés dans la trilogie «El-Ajouad, Lagoual, Lithem» que Alloula

«surprend et donne à la scène une énergie magnifique».

Le colloque qui coïncide avec la commémoration de la 20^e année de la disparition tragique du regretté dramaturge, a été initié par l'Unité de recherche sur la culture, la communication, les langues, les littératures et les arts (Uccla) relevant du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc, basé à Oran).

Importance du legs artistique de Alloula a été également mise en exergue lors de la cérémonie d'ouverture animée par la directrice du Crasc, Mme Nouria Remaoun-Benghabrit, le directeur de l'Uccla, M. Mohamed Daoud, le président du comité scientifique, M. Lakhdar Mansouri, le président du comité d'organisation, M. Mohamed Hiriçhe-Baghdad et la présidente de la fondation Abdelkader Alloula, Mme Raja Alloula, veuve du regretté dramaturge.

Dans leur note argumentaire, les organisateurs ont en substance mis l'accent sur le fait qu'«Alloula a marqué l'histoire du théâtre algérien de son empreinte indélébile», ajoutant que «dans son expérience théâtrale, il a répondu aux exigences de la construction dramaturgique en associant plusieurs formes d'expression». Alloula, ont-ils expliqué, a puisé ses diverses pièces dans le patrimoine local (El-Halqa, El-Medjah, entre autres), le but étant d'aboutir à la création d'un «genre théâtral nouveau».

Il s'est également inspiré du patrimoine universel, soit en «adoptant» la distanciation brechtienne, soit en exploitant les possibilités qu'offre la Commedia Dell'arte par exemple, ou en adaptant des textes de Gogol, Goldoni, Aziz Nesin et autres écrivains. Les pièces de théâtre qu'il a mises en scène dans les années 1980-1990 (El-Ajouad, Lagoual, Lithem, Arlequin...) ont révélé une pratique théâtrale singulière caractérisée par une recherche approfondie sur le discours, la langue, le décor et la mise en scène.

Ce colloque international se veut, selon les organisateurs, une lecture multiple de l'œuvre d'Abdelkader Alloula dans toutes ses dimensions artistiques, faisant appel à plusieurs disciplines bien ancrées dans le champ des sciences humaines et sociales comme la sémiotique, la sémantique, la sociocritique, l'analyse du discours, l'anthropologie et la psychologie. Une trentaine de spécialistes du 4^{me} Art, issus de différentes universités du pays et de l'étranger participent à cette rencontre qui se tient deux jours durant sous le thème générique «Le théâtre d'Abdelkader Alloula (1939-1994): le texte et la scène».

Les communications de cette première journée sont réparties sur deux séances successives consacrées à l'écriture dramaturgique chez Abdelkader Alloula et à la production théâtrale».

APS

Soudan

Ban Ki-moon appelle à la fin immédiate des hostilités au Darfour

Le secrétaire général de l'ONU
Ban Ki-moon a exprimé sa «profonde inquiétude de l'escalade de la violence et de son effet sur les civils au Darfour», et a appelé «toutes les parties à cesser immédiatement les hostilités» afin de trouver une résolution pacifique à ces conflits au Soudan.»

«Depuis fin février, les combats entre les groupes rebelles et la milice locale dans le Darfour du Sud ont laissé des milliers de personnes sans abri, et des rapports font état de pillages et de villages brûlés», a déclaré lundi le porte-parole de M. Ban dans un communiqué.

Plusieurs milliers de personnes ont fui les violences à Saraf Omra, une ville située à une centaine de km à l'est d'El-Geneina, la capitale du Darfour-ouest, selon la mission conjointe ONU-Union africaine au



Darfur (Minuad). Dans le Sud-Darfur, des organisations d'aide humanitaire avaient indiqué que quelque 40.000 personnes avaient fui leurs foyers pour échapper aux violences liées, selon des analystes, à la présence d'une force mercenaire de quelque 6.000 hommes. Le Darfour

compte déjà près de 2 millions de déplacés, après 11 ans de conflit entre les rebelles et le gouvernement de Khartoum, mais aussi en raison de combats sanglants plus récemment entre milices arabes se disputant la terre, l'eau et les droits miniers.

Tunisie

Le gouvernement tunisien tente de reprendre le contrôle sur toutes les mosquées

Le gouvernement tunisien tente de «reprendre le contrôle» de toutes les mosquées à travers «la révocation» de certains imams appartenant à la mouvance extrémiste afin que les lieux de prière «ne se transforment pas en foyers d'intimidation et de propagande pour la pensée terroriste ou en tribunes où les gens sont accusés d'apostasie».

Des islamistes radicaux de la mouvance salafiste djihadiste avaient réussi au lendemain de la «Révolu-

tion du Jasmin» à contrôler une centaines de mosquées dans différentes régions du pays dont les imams prononcent des discours incitant à la haine et à la discorde. Les partis politiques de l'opposition avaient accusé ces groupes extrémistes de promouvoir un discours religieux fondamentaliste et étranger à la société tunisienne, de complot contre l'Etat, de mobilisation de jeunes au «djihad» en Syrie et d'utilisation de la mosquée à des fins partisanes.

Dans des déclarations à la presse, le Chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaâ, a insisté sur la neutralité des mosquées annonçant la mise en place «d'un plan visant à récupérer une centaine de mosquées échappant au contrôle de l'Etat, en coordination avec plusieurs départements, dont les ministères de l'Intérieur et la Justice». A ce effet, le ministre des Affaires religieuses, Mounir Tili, a fait état de la révocation de nombreux imams

prédicateurs appartenant à la mouvance extrémiste, soulignant que l'autorité de tutelle «poursuivra sa mission pour défendre» les mosquées à l'effet d'en faire des lieux de prière et non de «propagande terroriste».

Il a indiqué que près de 150 mosquées échappant au contrôle de l'Etat «ont été récupérées» et que les services de son département poursuivaient l'opération de récupération de manière ferme.

Gambie

La Gambie accueillera le 3^e Forum international des femmes en mai

La Gambie accueillera le troisième Forum international des femmes en mai prochain, a annoncé lundi la présidente de la réunion. «Plus de 600 femmes se réuniront à ce forum à Banjul pour relever les défis rencontrés par les femmes dans le cadre du développement national» a déclaré la présidente du forum, Fatoumata Jahumpa Ceesay.

«L'événement servira de plateforme aux femmes pour discuter des questions qui touchent la vie des femmes et des filles, ainsi que leur autonomisation» a-t-il ajouté.

Mme Ceesay a indiqué que l'administration du forum a envoyé une invitation au gouvernement de la Gambie dont

le président, le vice-président et la première dame de la Gambie Madame Saïnabou Yahya Jammeh, avec la date prévue du 25 au 29 mai.

Elle a salué le gouvernement du président Yahya Jammeh pour les programmes d'autonomisation des femmes. Le forum est une plateforme pour renforcer la promotion de la femme dans le monde dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le premier rassemblement a eu lieu à Berlin, en Allemagne en 2010. La Gambie est le deuxième pays africain à accueillir ce forum mondial des femmes après l'Afrique du Sud, en 2013.

Syrie

500.000 personnes demeurent sans aide alimentaire

Plus de 500.000 personnes, vivant dans des zones inaccessibles en Syrie, demeurent sans aide alimentaire trois ans après le début du conflit syrien, s'est alarmé lundi le Programme alimentaire mondial (PAM).

«L'accès a commencé à s'améliorer (...), il faut faire encore bien davantage», a déclaré à Genève le directeur-adjoint du PAM, Amir Abdullah. En février, le programme onusien avait prévu de livrer des rations alimentaires à 4,25 millions de Syriens. Il n'a pu distribuer des rations qu'à 3,7 millions d'entre eux, et 500.000 sont restés sans aide. Le PAM a cependant pu

atteindre pour la première fois depuis plusieurs mois 71.000 civils dans des zones jusqu'ici inaccessibles, a précisé le responsable, notamment à Idleb, dans le Damas rural et les provinces de Deraa et Deir-ez-Zor. Dans les

zones contrôlées par les rebelles, notamment dans le nord-est de la Syrie, «des groupes armés sont hostiles aux organisations internationales et menacent la vie des employés humanitaires», a précisé M. Abdullah. Le PAM a besoin de 300 millions de dollars pour les trois prochains mois, ce qui représente 1,5 milliard USD d'ici la fin de l'année. Ses opérations en Syrie lui

coûtent 40 millions de dollars par semaine. «Cela fait beaucoup d'argent, et il faut trouver une solution politique à la crise humanitaire», a affirmé le responsable.

Une réunion de coordination avec les donateurs doit avoir lieu le 18 mars au Koweït dans l'espoir de débloquer des fonds supplémentaires rapidement. Si ces fonds n'arrivent pas, les rations devront être réduites jusqu'à 50% en avril et mai, a-t-il averti.

La crise syrienne a fait plus de 140.000 morts et des millions de réfugiés depuis son début en mars 2011, selon une ONG syrienne.

ONU

Session de la Commission de l'ONU de la condition de la femme à New York

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a rappelé lundi à la 58^e session de la Commission de la condition de la femme au siège des Nations unies, que l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes étaient des domaines prioritaires pour lui et des éléments indispensables pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

A ce sujet, il a constaté que les femmes demeuraient sous-représentées parmi les dirigeants d'entreprise en dépit des études qui avaient montré que les sociétés ayant des femmes comme dirigeantes sont plus performantes.

De même, les pays avec plus de parité hommes-femmes ont une meilleure croissance économique, a-t-il poursuivi. Aussi, il a relevé que si les filles sont, certes, de plus en plus scolarisées, «la fin de la disparité entre les sexes à tous les niveaux de l'éducation est encore loin».

«Nous devons nous focaliser sur une éducation de qualité pour préparer les filles à intégrer le marché du travail du XXI^e siècle», a affirmé le secrétaire général.

«Nous avons besoin de prendre des mesures pour promouvoir les talents, les compétences, et l'énergie des femmes, aussi bien dans les usines que dans les conseils d'administration.

Nous avons aussi besoin de plus de femmes dans les gouvernements», a insisté M. Ban en ajoutant que la part des femmes dans les parlements nationaux a augmenté dans certaines régions du monde mais que de profondes inégalités persistent à tous les niveaux de représentation.

«Ici à l'ONU, je me suis engagé en faveur de l'égalité des sexes et la promotion des femmes à des postes de responsabilité», a-t-il ajouté.

À l'ONU, les femmes occupent des postes de responsabilité dans les départements et agences spécialisées dans le développement, les droits de l'homme, l'humanitaire, et elles dirigent des missions de désarmement, de maintien de la paix et de consolidation de la paix, a-t-il assuré.

Plusieurs femmes sont à la tête de ces départements et agences, tels que la Cheffe de cabinet du secrétaire général, la Cheffe du Programme alimentaire mondial (PAM) et du PNUD, la directrice générale de l'Unesco, la Cheffe de la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIC) et de l'ONU chargée de l'élimination des armes chimiques de Syrie, et la directrice exécutive d'ONU-Femmes.

«Nous avons aussi au moins cinq femmes Représentantes spéciales qui commandent des opérations de maintien de la paix au Soudan du Sud, en Côte d'Ivoire, au Liberia, à Chypre, et en Haïti», a rappelé le secrétaire général.

Pour sa part, Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, directrice exécutive d'ONU-Femmes, a émis l'espérance que les travaux de cette session de la Commission contribueraient à assurer «une grande victoire pour les femmes du monde entier».

«Mettre fin à la pauvreté, assurer un développement durable et lutter contre les changements climatiques ne peuvent se faire qu'avec la participation active des femmes», a-t-elle soutenu. Mme Mlambo-Ngcuka a invité à travailler tous ensemble pour déterminer les Objectifs de développement de l'après-2015 avec une plus grande prévisibilité, afin de garantir des gains irréversibles pour les femmes et les filles.

La prochaine génération de femmes doit bénéficier d'un monde meilleur, a lancé Mme Mlambo-Ngcuka, qui a aussi plaidé l'accès des femmes aux sciences et aux technologies.

UKRAINE

LAVROV

La Russie va faire ses propres propositions pour un règlement de la crise en Ukraine

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a déclaré lundi que son pays va faire ses propres propositions aux Occidentaux pour un règlement de la crise en Ukraine, a rapporté l'agence Itar-Tass.

"Nous avons préparé (...) nos propres propositions. Elles visent à ramener la situation dans le cadre du droit international en tenant compte des intérêts de tous les Ukrainiens sans exception", a déclaré M. Lavrov, qui rencontrait lundi le président Vladimir Poutine, a rapporté l'agence russe. Indiquant que des propositions transmises par le secrétaire d'Etat américain John Kerry n'avaient pas satisfait Moscou, Sergueï Lavrov a semblé écarter le principe d'un groupe de contact auquel avaient appelé la chancelière allemande Angela Merkel et le président américain Barack Obama.

Dans les propositions transmises à Moscou, "nous avons trouvé une conception qui semble-t-il ne nous convient pas vraiment, parce que tout y était formulé dans le sens d'un présumé conflit entre la Russie et l'Ukraine et dans celui de la reconnaissance du fait accompli", a déclaré M. Lavrov cité par Itar-Tass.

Les Occidentaux, Etats-Unis et Allemagne en tête, ont appelé ces derniers jours le président russe à accepter la création d'un groupe de contact pour régler la crise ukrainienne.

La présidence américaine avait précisé vendredi qu'il s'agissait "d'un groupe de contact qui mènera le dialogue entre l'Ukraine et la Russie pour une désescalade de la situation et pour la restauration de l'intégrité territoriale de l'Ukraine".

Le chef de la diplomatie allemande rassure les Baltes sur leur sécurité garantie par l'Otan

Le chef de la diplomatie allemande Frank-Walter Steinmeier a tenu à rassurer les Pays baltes sur leur sécurité garantie par l'Otan et l'Union européenne (UE), hier à Tallinn (Estonie).

«Je suis ici pour dire que les Pays baltes ne seront pas abandonnés. C'est un problème commun pour l'Otan et l'UE», a-t-il dit à la presse, évoquant la montée des tensions dans le conflit russe-ukrainien. Le ministre allemand, qui a entamé à Tallinn une tournée d'une journée des trois pays baltes, a averti que l'UE prendrait des mesures contre la Russie si Moscou ne changeait pas ses positions sur la Crimée et l'Ukraine «d'ici la fin de la semaine».

De son côté, le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a également brandi hier à Paris la menace de nouvelles sanctions, peut-être «dès cette semaine», contre la Russie si elle ne répond pas aux propositions occidentales de «désescalade» en Ukraine.

La Russie refuse catégoriquement de reconnaître toute légitimité aux nouveaux dirigeants pro-occidentaux de l'Ukraine, amenés au pouvoir par trois mois de manifestations qui ont débouché sur la fuite du président Viktor Ianoukovitch, au prix d'une centaine de morts en février.

Réunion internationale à Londres pour discuter des sanctions contre la Russie

Le Premier ministre britannique, David Cameron a confirmé la tenue hier d'une rencontre internationale à Londres pour discuter «des sanctions possibles» que les pays occidentaux imposeraient contre «des citoyens russes» dans un contexte d'escalade de pression en Ukraine, afin d'inciter la Russie à retirer ses forces de Crimée.



«La Grande-Bretagne envisage d'imposer des sanctions contre une liste de citoyens russes si la Russie refuse d'établir un groupe de contact et d'entamer des dialogues avec l'Ukraine», a déclaré lundi le Premier ministre britannique David Cameron.

«Ces sanctions incluront des gels d'avoirs et des interdictions de visas», a ajouté M. Cameron. «Nous collaborons étroitement avec nos partenaires américains, européens et internationaux pour préparer une liste de noms, et ces sanctions font l'objet d'une rencontre à Londres avec nos partenaires

internationaux clés», a souligné le Premier ministre britannique.

Les mesures de sanctions «pourraient être appliquées dans quelques jours, tout dépendamment si la Russie établira un groupe de contact et entame un dialogue avec l'Ukraine», a-t-il précisé.

Le Premier ministre britannique et le président russe Vladimir Poutine avaient exprimé leur souhait, lors d'un entretien téléphonique dimanche soir, de trouver une solution diplomatique à la crise en Ukraine. La tension en Ukraine est montée d'un cran notam-

ment après la destitution du président Viktor Ianoukovitch. La crise a pris une nouvelle tournure lorsque le Parlement local de Crimée, dominé par des pro-russes, a demandé jeudi dernier au président russe Vladimir Poutine le rattachement de la péninsule ukrainienne à la Russie et annoncé l'organisation d'un référendum le 16 mars pour le valider.

Les électeurs auront le choix entre un rattachement à la Fédération de Russie ou une autonomie nettement renforcée.

La Suisse annonce le gel des avoirs de neuf autres Ukrainiens dont un fils de Ianoukovitch

La Suisse a annoncé le gel des avoirs et comptes bancaires de neuf autres Ukrainiens soupçonnés d'atteintes aux droits humains et de détournement de fonds, dont Viktor Ianoukovitch, un fils de l'ancien président déchu, qui porte le même prénom que son père.

Parmi les autres personnes visées par l'ordonnance fédérale suisse figure également le fils de l'ex-Premier ministre Mykola Azarov, Oleksii. Les noms de Oleksander Iakimenko, ancien chef des services de sécurité ukrainiens, Artem Pchonka, fils de l'ancien procureur général d'Ukraine ainsi que deux anciens conseillers de Viktor Ianoukovitch sont aussi sur la liste des neuf personnes établie par les autorités helvétiques. La Suisse avait déjà pris des mesures de gel des avoirs à l'encon-

tre d'autres Ukrainiens fin février. Elle avait décidé de geler les avoirs et ressources économiques de Viktor Ianoukovitch lui-même et de son fils Alexandre, ainsi que ceux de 18 autres responsables, dont onze anciens ministres.

Le montant des fonds n'a pas été divulgué.

Si les avoirs sont effectivement d'origine illicite, ils seront restitués à l'Ukraine, avait précisé le gouvernement suisse. Il faudra cependant d'abord que l'ancien dirigeant et son entourage soient condamnés pénalement.

La Suisse s'est déclarée prête à collaborer de manière étroite avec les autorités ukrainiennes afin d'atteindre cet objectif le plus rapidement possible.



L'UE commence à préparer des sanctions contre l'UE

L'Union européenne a commencé à préparer des sanctions contre la Russie en cas d'absence d'un dialogue efficace entre Moscou et Kiev, censé apaiser la crise ukrainienne, a annoncé Maja Kocijanc, porte-parole de la diplomatie européenne.

«Je ne peux indiquer les détails, mais je peux confirmer que le travail préparatif a démarré», a déclaré Mme Kocijanc. Les Etats-Unis ont accusé lundi la Russie de ne pas tenir compte des propositions présentées la semaine dernière par le secrétaire d'Etat américain John Kerry à son homologue russe Sergueï Lavrov, censée apaiser le conflit en Ukraine. M. Lavrov a an-



noncé lundi que la Russie allait présenter «ses propres propositions», sans plus de détails. Jeudi, le président du Conseil européen Van Rompuy a prévenu à l'issue d'un sommet extraordinaire de l'UE que Bruxelles pourrait introduire contre la Russie des sanctions de visas et des gels d'actifs si un dialogue entre Moscou et Kiev ne démarrait pas sous peu.

Le chef de la diplomatie russe a espéré pour sa part que l'Occident se rendrait bien compte du «caractère contreproductif de l'introduction de sanctions unilatérales contre la Russie».

APS

Programme du mercredi 12 mars 2014

TF1

06h30 Magazine jeunesse TFou
11h10 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h40 Série réaliste Mon histoire vraie
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien 7
15h30 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien 7
17h05 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
18h05 Jeu Bienvenue chez nous
19h00 Jeu Money Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Loterie Tirage du Loto
20h38 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Série policière Les experts 77 Inédit
21h40 Série policière Les experts 77
22h35 Série policière Les experts 77
23h25 Série policière Les experts 77

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Météo des neiges
13h55 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h45 Magazine de services Comment ça va bien !
16h55 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles
18h25 Météo des neiges
18h30 Talk show L'émission pour tous
19h30 Talk show L'émission pour tous, la suite
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h40 Magazine de services Mieux comprendre l'immobilier
20h41 Magazine sportif Image du jour
20h42 Handisport Image des Jeux paralympiques
20h43 Magazine musical Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Téléfilm humoristique La smala s'en mêle Inédit
22h20 Magazine de découvertes La parenthèse inattendue

3

07h55 Les lapins crétins : invasion
08h02 Les lapins crétins : invasion
08h13 Les lapins crétins : invasion
08h19 Les lapins crétins : invasion
08h25 Les lapins crétins : invasion
08h37 Les as de la jungle à la rescoussse
08h47 Les as de la jungle à la rescoussse
09h03 Téléfilm d'animation Scooby-Doo et l'école des sorcières ?
10h35 Comment dessiner ?
10h45 Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo

12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h50 Série policière Un cas pour deux
14h55 SportParis - Nice 2014
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Islam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h05 Handisport Le journal des Paralympiques
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Magazine de reportages Des racines et des ailes 77
22h33 Magazine culturel Parlons passion
22h35 Météo
22h40 Grand Soir 3
23h35 Divertissement Les chansons d'abord

CANAL+

07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 Multisports Zapsport
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h35 Série dramatique Atlantis
09h20 Série dramatique Atlantis
10h05 Série marionnettes Gorg et Lala
10h15 Magazine musical Album de la semaine
10h40 Comédie La vraie vie des profs
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Comédie sentimentale 20 ans d'écart 77
15h30 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
15h40 Découvertes Les nouveaux explorateurs
16h40 Comédie Main dans la main 7
18h00 Divertissement Dans la bouche...
18h03 Divertissement Dans la bouche...
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Interview La nuit de...
20h10 Football Canal Champions Club
20h45 SportParis-SG (Fra) / Bayer Leverkusen (All)
22h50 Culture Habillé(e)s pour l'hiver
23h45 Comédie sentimentale Love Is All You Need 77

M

07h45 Série d'animation Docteur La Peluche
08h10 Ake et les pirates du pays imaginaire
08h35 Série d'animation Lanfeust Quest
09h05 Météo
09h10 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h05 Météo
10h10 Série sentimentale La petite maison dans la prairie
11h00 La petite maison dans la prairie
11h50 Série humoristique Scènes de ménages
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef
13h45 Téléfilm dramatique L'école des champions
15h45 Série policière Women's Murder Club 77
16h30 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100% mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Magazine de la décoration D&CO, une semaine pour tout changer Inédit
23h05 Magazine de la décoration D&CO, une semaine pour tout changer

TÉLÉ

La sélection

20h50

Les experts

**Résumé**

Un jeune homme est retrouvé mort dans une bâche en plastique à la sortie de la ville, sur un terrain vague. Il a le visage tuméfié, les deux mains sectionnées et sa jambe porte la trace d'un piège à ours. Les enquêteurs pensent que le meurtrier est un chasseur. En effet, une caméra de surveillance routière a filmé un homme en treillis, équipé de lunettes à vision nocturne, en train de déposer le corps là où les policiers l'ont retrouvé. Dylan Trigg, ami de Carl, la victime, révèle à l'équipe que Carl lui avait emprunté une tente et qu'il avait prévu de partir faire de la moto et du camping dans la région. En quadrillant le secteur avec Sam, le chien de Nick, Morgan et Nick tombent sur une trappe donnant accès à un bunker souterrain où vivent un père et sa fille...

2**20h47**

La smala s'en mêle

**Résumé**

Isabelle Garnier nage dans le bonheur. Sa vie lui procure bien des satisfactions : son couple, uni, fait des envieux, et ses enfants font sa fierté. Pourtant, la maison semble plus que jamais étroite. Isabelle et sa smala doivent en effet faire avec cette chère madame Dardenne. Tout en bonté, la mère au foyer l'avait reçueillie, en attendant qu'elle trouve une place en maison de retraite. Désormais indélogable, « la Dardenne » prend ses aises et pousse la famille à bout. Nelly, la fille adoptive d'Isabelle, rêve quant à elle de connaître ses origines et de s'en voler pour le Sénégal. Une perspective qui terrifie sa pauvre mère...

3**20h45**

Des racines et des ailes

**Résumé**

Des Pyrénées espagnoles où elle prend sa source, au vaste estuaire de la Gironde où elle se jette, la Garonne parcourt plus de 600 kilomètres à travers le Comminges, l'Agenais ou l'Entre-deux-Mers. Le fleuve évolue au cours de ce long voyage. L'apport de ses affluents, comme la Neste, l'Ariège, le Tarn et le Lot, modifie son visage. A bord d'un hélicoptère, Didier Taillefer part en Espagne pour faire des photos aériennes de l'une des principales sources du fleuve : le Trou du Toro. Ce site exceptionnel est situé au pied du massif de la Maladeta, où la Garonne disparaît sous terre avant de réapparaître au Val d'Artan. Au cœur des Pyrénées, le fleuve donne naissance à un jardin de Cocagne : le Comminges. Dans le village de Huos, Rémy Martin a aménagé un verger-potager bio sur un ancien méandre.

CANAL+**20h55**

Paris-SG (Fra) / Bayer Leverkusen (All)

**Résumé**

Ambiance garantie au parc des Princes, avec ce 8e de finale retour qui met aux prises Blaise Matuidi et les Parisiens et le Bayer Leverkusen. Très larges vainqueurs au match aller (0-4), les hommes de Laurent Blanc veulent briller sur la scène européenne et, avec ce premier résultat, ont envoyé un message qui ne peut plus clair à tous les prétendants à la succession du Bayern Munich, champion d'Europe en titre. Reste à savoir quelle équipe alignera le coach parisien et s'il mettra au repos, ou non, quelques-uns de ses cadres.

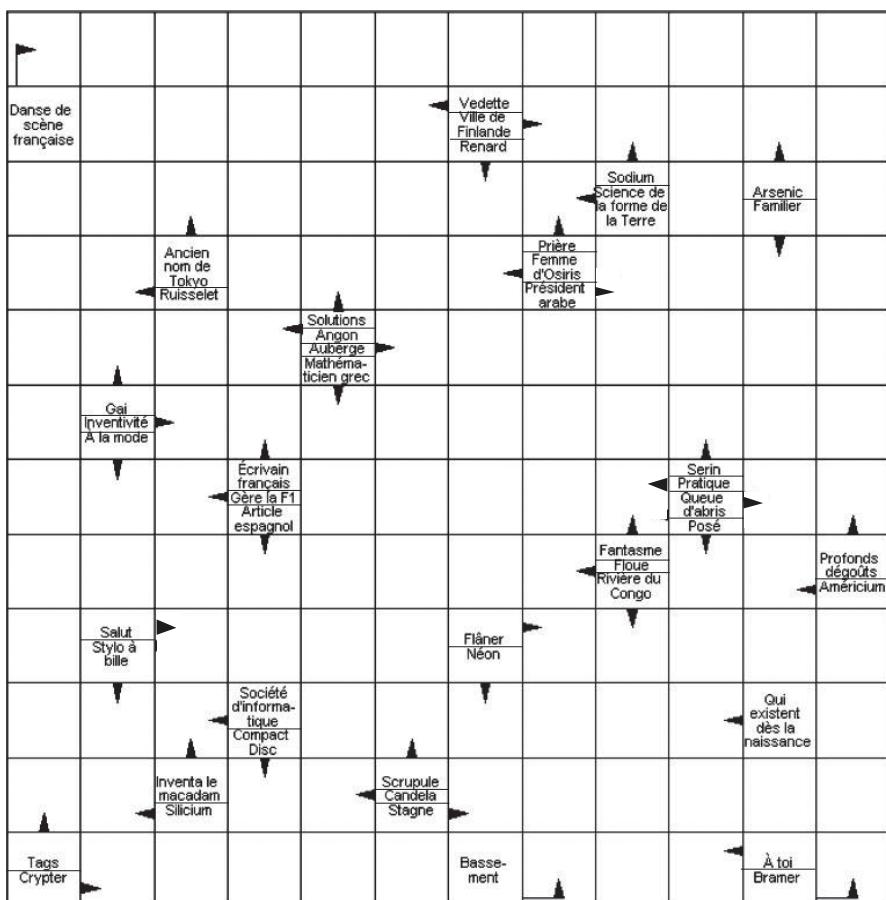
M1**20h50**

D&CO, une semaine pour tout changer

**Résumé**

Lorsque Christian, 38 ans, et son épouse Véronique, 41 ans, achètent leur maison de 230 m2 en 2004, ils pensent en faire un foyer agréable pour leurs trois enfants. À l'époque, les lieux sont inhabitables et tout est à refaire, de l'électricité aux arrivées d'eau. Malheureusement, le couple entreprend aussitôt de gros travaux sans avoir procédé à l'estimation préalable de son bien. De ce fait, Christian et Véronique n'obtiendront jamais de prêt et doivent stopper le chantier. Dix ans plus tard, la famille vit toujours dans une annexe de 40 m2 accolée à la maison. Valérie Damidot et son équipe entreprennent de rénover et transformer la vieille bâtie en une semaine.

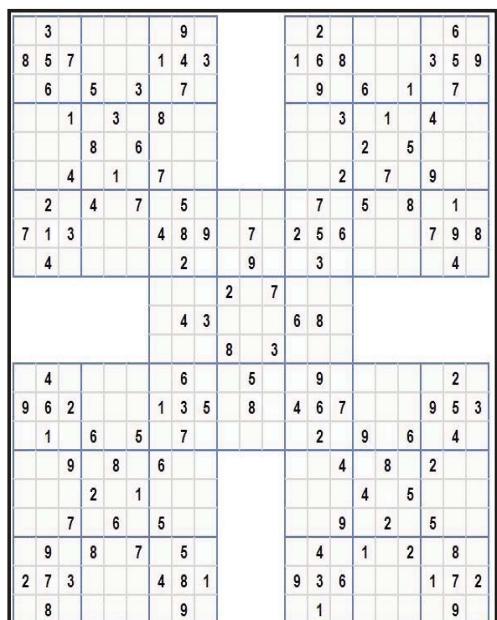
Mots fléchés n°537



Samouraï-sudoku n°537

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



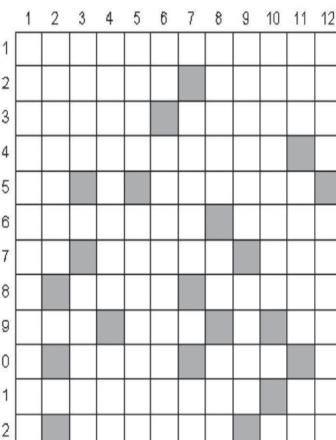
Mots croisés n°537

► Horizontalement:

1. Mâche
2. Impossibilité de marcher en l'absence d'atteinte motrice - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée
3. Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle
4. Maladie contagieuse
5. Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique australe
6. Port de Grèce - Ecrivain italien
7. Laize - Inépides - Enjoué
8. Décoratif - Ville d'Autriche
9. Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Voyelle double
10. Dernier maire de montreal-Nord - Ainsi en latin
11. Inassimilable - Aluminium
12. Auteur de l'opéra Oedipe - Infusion que l'on en fait

► Verticalement:

1. Industrie fabriquant les seaux, écuilles, aamelles, etc.
2. Tesselle
3. Guanac o - Pique avec une arme pointue
4. Frime - Force cosmologique qui se manifeste surtout par la passivité
5. Métis canadien - Pillage
6. C'est-à-dire - Imprégnés d'huile-Substance pour empeser le linge
7. Arrêt ou ralentissement de la circulation d'un liquide organique - Scandium
8. Naïf et un peu sot - Police nazie - Service du travail obligatoire
9. Instruments servant dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller
10. Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir
11. Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud - Ampère - heure
12. Rivière des Alpes autrichiennes - Myrtille



7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

proverbe arabe

C'est arrivé le 12 mars

1940 : signature du Traité de Moscou entre la Finlande et l'Union soviétique.

1950 : référendum en faveur du retour du roi des Belges Léopold III.

1966 : Soeharto devient Président de la République d'Indonésie.

1968 : indépendance de l'île Maurice.

1979 : Luis Herrera Campíns devient président du Venezuela.

1979 : naissance de l'ECU.

1992 : l'île Maurice devient une république dans le Commonwealth britannique

1999 : entrée de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie dans l'OTAN.

2012 : résolution n° 2040 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Libye.

Célébrations :

- Journée mondiale contre la cybersécurité, à l'initiative de Reporters sans frontières.

- **Argentine** : Día del Escudo Nacional (Jour de l'écu national).

- **Chine et Taiwan** : Jour de l'arbre.

- **États-Unis** : Girl Scout Birthday (en), Journée du Scoutisme féminin.

- **Îles Féroé** : Grækarmessa (messe de saint Grégoire) : selon la tradition, c'est le retour de l'hirutier pie, oiseau national des Féroé.

- **Maurice** : National Day (Fête nationale), commémore l'accession à l'indépendance en 1968, vis-à-vis du Royaume-Uni.

- **Zambie** : Jour de la jeunesse.

JOURNÉE NATIONALE DU HANDICAPÉ

**Match gala de goal-ball
à la salle de Staouéli**

La Fédération algérienne handisport (FAH) organise, vendredi à la salle OMS de Staouéli (Alger), un match gala de goal-ball, pour célébrer la Journée nationale des handicapés, coïncidant avec le 14 mars de chaque année, a-t-on appris hier auprès du secrétaire général de l'instance fédérale.

Le match opposera à 18h00, les clubs d'Iness Alger et Wifak El Biar, deux clubs qui émergent dans le championnat d'Algérie de première division depuis quelques années. Cette rencontre sera suivie d'un match de vétérans, entre des anciens joueurs et dirigeants (des retraités sportifs aujourd'hui), à l'image de Mouhoub Bousseksou (ex-président de la FAH), Ghani Abdouche (ex-membre de la F H) et actuel président de l'association Union algéro-française de Lorraine. Le président de l'association française des aveugles, sera l'invité de marque de cette manifestation sportive.

La fédération a initié ce rendez-vous sportif pour rendre un grand hommage au défunt président de la



Ligue algéroise handisport, Mohamed Dataoui.

On a voulu également faire coïncider cet événement avec la célébration de la Journée nationale des personnes handicapées commémorée chaque année par l'organisation de plusieurs manifestations sportives à travers le pays", a déclaré le secrétaire général de la Fédération algérienne handisport, M. Karim Noui. Par contre, la journée

samedi sera consacrée dans l'après-midi à la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la FAH à l'ISTS Dely Ibrahim et au déroulement des finales du championnat d'Algérie de powerlifting (hommes et dames) qui aura lieu à partir de ghoo à la salle OMS d'El Achour (Alger). Douze clubs en garçons et sept en filles se disputeront les titres du championnat national, saison 2013/2014.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les Fédérations examinent leurs bilans ce week-end

Une dizaine de fédérations sportives algériennes tiendront leurs assemblées générales ordinaires du 12 au 15 mars afin de présenter leurs bilans moraux et financiers de l'exercice-2013.

L'instance sportive de la discipline de la lutte se réunira, aujourd'hui à l'hôtel du 5-juillet (ghoo) pour permettre aux membres de l'assemblée générale d'examiner les rapports d'activités de l'année précédente.

Pour la journée de demain, ce sera au tour de la Fédération de rafle et billard, de tenir son assemblée générale ordinaire, à l'institut INF/STS de Aïn Béniâ (11hoo).

Deux fédérations, celles de l'escrime et de la voile,



ont convoqué pour vendredi, les membres de leurs assemblées générales. La famille de l'escrime se réunira, à partir de 9h00, au Centre de Regroupement des équipes nationales de Gheroul (Alger), alors que celle de la voile sera en conclave, à partir de 15h00 à

l'ISTS de Aïn-Béniâ (Alger). Samedi, quatre autres fédérations : boxe, volleyball, handisport et athlétisme, tiendront, à leur tour, leurs assemblées générales ordinaires. Elles auront lieu respectivement au complexe Svettesse de Chérâga (9h00), à la salle OMS de Beaulieu à

Oued Smar (10h00), à l'Ecole supérieure de la Technologie du Sport (ESTS) de Dely Ibrahim (11h00) et à la salle des conférences du stade du 5-Juillet.

Outre l'examen des bilans moraux et financiers, les membres des différentes assemblées générales devraient passer en revue les plans d'actions-2014 et les budgets prévisionnels de la même année.

Les AG de instances sportives seront clôturées par la tenue de l'assemblée générale ordinaire (AGO) du Comité olympique algérien (COA) qui aura lieu le samedi 22 mars à la résidence El Mithak (Alger).

AÏN TÉMOUCHENT
1^{re} édition
du cross
«Larbi-Bendjerid»
le 22 mars



La première édition du cross «Larbi-Bendjerid», chahid de la wilaya d'Aïn Témouchent, sera organisée le 22 mars prochain, a annoncé hier le chef de service des sports de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Prévue dans le cadre du programme de célébration du 52^e anniversaire de la fête de la victoire (19 mars 1962), cette manifestation, visant la relance du cross au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent, aura une vocation régionale, a indiqué à l'APS, Houari Abderrahmane.

Prévus de 120 participants filles et garçons représenteront dix wilayas de l'Ouest à cette première édition, soit six filles et six garçons par wilaya, a-t-on ajouté. Il s'agit des wilayas de Tlemcen, Oran, Relizane, Chlef, Mostaganem, Saïda, Mascara, Tiziaret, Sidi Bel-Abbès et Aïn Témouchent. Organisée par la ligue d'athlétisme en étroite collaboration avec la DJS de la wilaya, cette 1^{re} édition proposera trois courses des écoles d'athlétisme de la wilaya d'Aïn Témouchent (1.000 m), des vétérans (3.500 m) et des minimes garçons et filles (3.500 m).

Les différentes courses, qui prendront le départ de la nouvelle ville «Akid-Othmane» et se termineront au stade «Embaek-Boucif» d'Aïn Témouchent, silloneront plusieurs artères de la ville.

Des réunions de préparation de cette course ont été tenues afin d'assurer le succès de ce cross qui constituera une «tradition» pour la wilaya, a encore souligné Houari Abderrahmane.

Soduku N°536

4	7	9	2	6	5	8	3	1
6	2	3	7	8	1	9	5	4
1	8	5	4	3	9	6	7	2
9	4	7	1	6	2	3	8	6
8	5	6	3	4	7	2	1	9
2	3	1	6	9	8	5	4	7
5	9	2	8	1	4	7	6	3
3	1	8	9	7	6	4	2	5
7	6	4	5	2	3	1	9	8

6	4	2	1	8	5	9	7	3
9	5	1	7	6	3	4	2	8
8	3	7	9	2	4	6	1	5

4	3	2	7	9	1	6	8	6	2	3	1
9	6	1	8	5	3	2	7	4	9	8	6
5	7	8	4	2	6	3	1	9	4	5	7
7	1	5	2	3	9	6	4	8	1	6	3
3	9	4	1	6	8	7	2	5	6	2	4
8	2	6	5	4	7	9	3	1	2	3	5
6	4	7	9	8	2	1	5	3	4	6	8
1	5	3	6	7	4	8	9	2	1	3	7
2	8	9	3	1	6	5	4	7	2	6	7

Mots Croisés N°536

ECRIVASSIERE
CAIRE■EOILIEN
TRAIRE■TELLE
OBIS■PRISAIS
POT■SUIE■TEC
AN■BAIS■I■NO
RELAIS■ETAT■
A■ANGEITES■M
SCIANT■AMPLE
IO■NETO■SEUL
TIRERENT■CIE
ENNS■SUCETTE

Mots Fléchés N°536

KILIMANDJARO
■CASERAI■CAC
KIEL■L■ABIME
A■KABIC■LE■A
ZEEMAN■AARON
AGNI■GANSES■
KO■SATRAPE■Y
HUIT■OC■H■AS
STIERNHIELM■
T■I■E■ISMAEL
AR■LARVEE■NS
NAUPLIE■RIAD

MOBILIS LIGUE 1 Un match à huis clos pour le CABBA

Le CA Bordj Bou Arréridj a écopé d'un match à huis clos après sa rencontre perdue à domicile face au RC Arbaâ (1-3) samedi dernier pour le compte de la 22^e journée du championnat Mobilis Ligue 1 algérienne, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette sanction fait suite aux «jet de projectiles causant dommages physiques aux officiels du match», précise la même source. Le CABBA recevra ainsi le MC Oran, pour le compte de la 24^e journée, sans la présence de son public, au moment où l'équipe, 15^e et avant-dernière au classement, lutte pour son maintien parmi l'élite.

Outre cette sanction, la direction du club de «Bibans» est contrainte aussi de s'acquitter d'une amende de 50.000 DA.

CRB AÏN FAKROUN L'entraîneur Abbas suspendu jusqu'à son audition

L'entraîneur du CRB Aïn Fakroun, Abdalaziz Abbas, a été suspendu jusqu'à son audition par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie, a indiqué hier un communiqué de cette instance.

Cette décision a été prise à la suite du comportement de l'entraîneur envers les arbitres de la rencontre perdue par son équipe sur le terrain de l'USM El Harrach (1-0) samedi dernier pour le compte de la 22^e journée du championnat de Mobilis Ligue 1.

Le CRBAF, premier relégable, tenait le point du nul jusqu'aux derniers instants de la partie, avant d'encaisser un but dans les temps morts, un but très contesté par l'entraîneur Abbas qui est allé jusqu'à demander à ses joueurs de quitter le terrain.

Les choses sont rentrées dans l'ordre quelques minutes après, et le match a pu aller à son terme. L'USMHA a écopé pour sa part d'une amende de 50.000 DA pour «mauvaise organisation», selon la même source.

CR BELOUZDAD Le joueur Hadjadj gravement blessé



au pérone

Le milieu de terrain du CR Belouzdad, Fodil Hadjadj, a été victime hier d'une méchante blessure au pérone devant l'éloigner des terrains pour plusieurs mois, a appris l'APS auprès du club de Mobilis Ligue 1 algérienne de football. Hadjadj (28 ans) a contracté sa blessure lors du match d'application livré par l'équipe première des Rouge et Blanc de la capitale face à celle des espoirs. L'ancien joueur de Nantes (Ligue 1, France) subira, dans les prochaines heures, une intervention chirurgicale dans l'une des cliniques privées à Alger, selon la même source. Hadjadj avait rejoint le CRB en janvier 2013 en provenance de l'ASO Chlef où il n'était resté que six mois. Le «Chabab», 12^e au classement, est sérieusement menacé par la relégation. Il ne compte qu'un seul point d'avance sur le premier club relégable, en l'occurrence, le CRB Aïn Fekroun.

MOBILIS LIGUES 1 ET 2

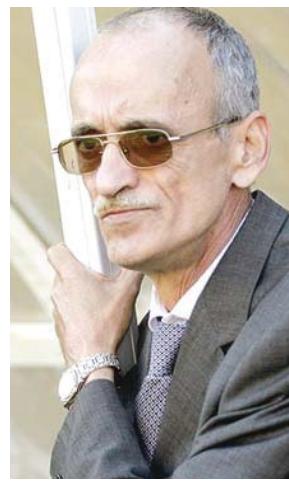
Kerbadj : «La LFP sévira face au retour de la violence dans les stades»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a indiqué hier que son instance continuera à appliquer les règlements à la lettre après le retour progressif de la violence dans les stades algériens avec l'approche de la fin de saison.

«Les règlements seront appliqués à la lettre. Tout club fautif sera sanctionné et c'est ce qui explique le nombre de matches à huis clos qui a de nouveau augmenté», a déclaré Kerbadj à l'APS.

Comparativement aux saisons précédentes, le nombre de matches à huis clos a sensiblement diminué lors de la première partie de cet exercice. Même le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, avait souligné auparavant que les statistiques des services de sécurité ont montré que les actes de violence dans les stades «avaient sensiblement baissé».

Seulement, avec l'approche du tomber



de rideau de la compétition, les rencontres des deux premiers championnats sont souvent émaillées d'incidents, et le nombre de rencontres à huis clos tend à augmenter au fil des journées. «Certes, la situation commence à devenir inquiétante vu les incidents qui émaillent certaines rencontres, mais il faut reconnaître que ce dossier devra être traité de différents aspects, et non seulement du côté sportif. Plusieurs paramètres extra-sportifs sont pour beaucoup dans le comportement de certaines franges de supporters dans les stades», a encore expliqué le patron de la LFP. Deux équipes des deux Mobilis Ligues 1 et 2, en l'occurrence, le CABordj Bou-Arréridj et l'USM Blida respectivement, ont écopé chacune d'une sanction d'un match à huis clos à l'issue de la 22^e journée des deux championnats disputée le weekend dernier, alors que des amendes ont été infligées à plusieurs autres formations pour «mauvais comportement» de leurs fans.

MOBILIS LIGUE 2

Un match à huis clos pour l'USMB, l'entraîneur Khezzar (ASK) suspendu jusqu'à audition

L'USM Blida a écopé d'un match à huis clos suite aux incidents ayant émaillé son match remporté sur le terrain de l'ES Mostaganem (1-2) vendredi passé pour le compte de la 22^e journée du championnat de Mobilis Ligue 2 algérienne de football, alors que l'entraîneur de l'AS Khroub, El Hadi Khezzar, est suspendu «jusqu'à son audi-

tion».

La sanction de l'USMB est justifiée par «le jet de projectiles» de la part de ses supporters. La direction du club est tenue également de s'acquitter d'une amende de l'ordre de 50.000 DA, selon la Ligue de football professionnel de football (LFP). La LFP précise aussi que le dossier de cette rencontre, reste ou-

vert, pour «complément d'informations». L'entraîneur de l'ASK, lui, devra comparaître devant la commission de discipline de la LFP suite à son comportement envers l'arbitre de la rencontre à domicile de son équipe face à l'ASM Oran (0-0).

Le joueur de l'A. Bousaada, Adel Boukaf, signalé sur la feuille du match à domicile

de son équipe face au NA Hussein-Dey (0-0) a été également suspendu jusqu'à son audition.

A propos de l'affiche de la précédente journée entre le WATlemcen et l'USM Bel Abbès (2-1), et qui a connu des incidents dans les tribunes, la commission de discipline a infligé une amende de 50.000 DA pour chacune des

COUPE D'ALGÉRIE (1/2 FINALES) JSMC-MCA fixé au samedi 29 mars

Le match entre la JSM Chéraga (division amateur) et le MC Alger (Mobilis Ligue 1), comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie, se jouera le samedi 29 mars, a appris l'APS hier auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). L'autre demi-finale entre les deux pensionnaires de la Ligue 1, la JS Kabylie et le CRB Aïn Fekroun, se jouera le vendredi 28 mars, précise la même source.

La JSM Chéraga, petit poucet des demi-finales, avait passé l'échel du CS Constantine (2-1), en quarts de finale de l'épreuve populaire. Le tenant du trophée, l'USM Alger, a été éliminé en 16^e de finale par la JSK (0-0, 3-2 aux t.a.b.).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE/ 8^E DE FINALE ALLER ES Sétif-Coton Sport fixé au samedi 22 mars

Le match entre l'Entente de Sétif (Mobilis Ligue 1 algérienne) et Coton Sport de Garoua (Cameroun), comptant pour les 8^e de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football, se jouera le samedi 22 mars au stade du 8-mai-1945, a appris l'APS hier auprès de la direction du club sétifien. Le match retour se jouera à Garoua au Cameroun le 28, 29 ou 30 mars courant. En 16^e de finale, l'ES Sétif a passé l'échel des Burkinafonds de l'ASFA Yennenga. Après avoir remporté le match aller à Sétif sur le score sans appel de 5 à 0, les équipes d'Amir Karoui ont tenu en échec l'ASFA (0-0) samedi, en match retour disputé à Ouagadougou. Coton Sport, qui avait déjà donné la réplique à des clubs algériens par le passé, a atomisé les Burundais de Flambeau de l'Est (5-0), après avoir essayé une défaite à l'aller (1-0). Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera pour la phase de poules, dont la première journée se jouera en juillet prochain.

LE PRÉSIDENT DU CLUB, HERRADA ARRAS : Le MC El Eulma vise désormais la qualification en coupe de la Confédération

Le MC El Eulma, qui a réussi une remontée spectaculaire au classement de la Mobilis Ligue 1 algérienne de football, vise désormais une place qualificative à la coupe de la Confédération (CAF) la saison prochaine, a indiqué hier son président, Herrada Arras.

«Nous sommes très contents de notre parcours jusque-là en championnat. Les résultats réalisés depuis le début de la phase retour notamment, nous motivent à viser une place qualificative à la coupe de la Confédération la saison prochaine», a déclaré Herrada Arras.

Les Vert et Rouge des Hauts-Plateaux, qui restent sur deux victoires d'affilée contre le CS Constantine et la JSM Béjaïa, pointent à la cinquième place avec 35 points, accusant un retard de seulement deux points de la troisième position qualificative à la deuxième épreuve continentale des clubs et ce, huit journées avant le tomber de rideau du championnat. «On a tous les moyens pour disputer une compétition internationale pour la première fois de l'histoire du club. On va donc jouer nos chances à fond dans le restant du parcours, surtout après avoir réussi à assurer tôt notre maintien parmi l'élite», a ajouté le président du MCEE. Ayant terminé la phase aller avec 21 points, les protégés d'Arras se sont vus adaptés avec la méthode de travail du nouvel entraîneur, le Français



Jules Accorsi, qui avait succédé à Abdellah Laïche à la fin de la phase aller, selon Herrada, qui s'est dit «satisfait» du travail qu'est en train de réaliser l'ex-entraîneur de la sélection centrafricaine. «Il a notamment apporté au groupe sa longue expérience sur les terrains. Tout cela s'est vite répercuté sur les résultats de l'équipe. On ne peut donc qu'être satisfait de lui. Pourvu que ça dure», s'est-il félicité.

A propos du prochain déplacement de son équipe au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger) pour affronter l'intouchable leader du championnat, l'USM Alger, le même responsable a assuré que ses joueurs vont tenter de poursuivre sur leur lancée, en dépit de la difficulté de la tâche. «On jouera sans aucun complexe, car on n'aura rien à perdre. Cela devrait permettre à mes joueurs de tenir la dragée haute au leader», a-t-il poursuivi. La dernière défaite de l'USMA en championnat remonte à la huitième journée lorsqu'elle a été battue par le MCEE (1-0).



Source : Wikipédia.fr

Les stars du Mondial

STEPHAN EL SHAARAWY

SON PARCOURS



Stephan El Shaarawy, né le 27 octobre 1992 à Savone, est un footballeur international italien d'origine égyptienne qui évolue au poste d'attaquant au sein de l'AC Milan. Il est surnommé *Il Faraone* (le Pharaon). Stephan El Shaarawy est né d'une mère italienne Lucia et d'un père égyptien Sabry El Shaarawy.



Il débute en Serie A le 21 décembre 2008 à l'âge de 16 ans et 55 jours contre le Chievo Verone. C'est sa seule apparition de la saison. Avec la Primavera (l'équipe jeune), il gagne la Coupe d'Italie Primavera.

La saison suivante, il ne joue qu'à deux reprises avec l'équipe première mais il gagne avec la Primavera la Supercoupe d'Italie Primavera durant laquelle il met un doublet et le championnat d'Italie Primavera et marque un but en finale face à l'équipe d'Empoli.

Quelques jours après son succès avec la Primavera, il est prêté pour la saison 2010-2011 de Serie B à Padoue. Le 10 septembre 2010, il marque son premier but professionnel contre la Reggina Calcio lors de la victoire 4-0 de son équipe. Il marque 7 buts en 25 matchs et contribue au bon parcours de Padoue qui dispute les barrages d'accès. Il marque deux buts lors de ces barrages mais son équipe perd en finale contre Novare. Il sera élu meilleur joueur de Serie B. Cette bonne saison, lui permet d'être transféré en juillet 2011 au Milan AC qui l'achète en copropriété avec le Genoa pour 6 millions d'euros plus la moitié des droits sur Alexander Merkel. Il marque son premier but en Serie A le

21 septembre 2011, lors de la 4^e journée contre l'Udinese à la 64^e minute seulement trois mois après sa première apparition en Serie A. Il terminera la saison avec 4 buts en 28 apparitions toutes compétitions confondues. Cette bonne saison lui permet de prolonger son contrat jusqu'en 2017. Étant jusqu'alors la copropriété du Genoa et de l'AC Milan, en juillet 2012 le club Rossonero rachète la seconde moitié appartenant au Genoa et devient 100 % milanais alors que l'AS Rome avait fait le forcing pour le faire signer. Après les départs de Zlatan Ibrahimović et d'Antonio Cassano et les blessures à répétition de Alexandre Pato, El Shaarawy débute la saison en tant que titulaire. Il marque son premier but en Ligue des champions, le 3 octobre 2012 face au Zenith Saint-Peters-

bourg et devient par le plus jeune buteur du Milan AC à l'âge de 19 ans et 342 jours.

Durant la première partie de la saison, il est titularisé 34 fois et marque 19 buts, toutes compétitions confondues. Cependant, avec l'arrivée de son compatriote Mario Balotelli, il est relégué sur le banc pour la seconde partie de la saison.

Sélection en équipes jeunes

Il fait partie de l'Équipe d'Italie des moins de 16 ans et des moins de 17 ans, avec qui il dispute l'Euro 2009 de sa catégorie, et la Coupe du monde avec les moins de 18 et 19 ans. Plus tard, il participe à un stage avec les moins de 21 ans en janvier 2011, et le mois suivant il est convoqué avec les U21 pour un match face à l'Angleterre, mais il ne rentrera pas en jeu.

Il dispute son premier match avec les Azzurrini le 15 novembre suivant, remplaçant Gambiadiini dans le second mi-temps, lors du match Italie-Hongrie (2-0), un match de qualification de l'Euro U21.

Il disputera 5 matchs avec les Espoirs et marquera 3 buts.

Sélections en équipe senior

El Shaarawy a été convoqué la première fois en équipe senior le 15 août 2012 par Cesare Prandelli, pour un amical face à l'Angleterre (défaite 2-1). Il débute titulaire à seulement 19 ans. Il marque son premier but Azzurro dans le match amical Italie-France (nouvelle défaite 2-1). Il est inscrit dans la liste des 23 joueurs se rendant au Brésil pour la Coupe des Confédérations 2013. Il débute la compétition le 22 juin 2013 lors du match Italie-Brésil, remplaçant Diamanti. Il est titulaire lors de la finale pour la 3^e place face à l'Uruguay, match qu'il remporte aux tirs aux buts.

Style de jeu

Ses qualités ne sont pas sans rappeler celles de son idole brésilien, Kaká, sur qui il prenait exemple. Par la qualité de sa conduite de balle, sa capacité d'accélération et un sens du but très pointu, El Shaarawy présente en effet quelques similitudes avec ce joueur. Excellent passeur à une touche de balle, il est connu par ses compétences techniques qui en font un bon dribbleur. Sa polyvalence est aussi un atout, bien que son poste soit celui d'ailier gauche dans un système à trois attaquants, il peut jouer dans l'axe, en soutien et aux côtés de l'avant-centre, comme c'est le cas en sélection avec son ami et coéquipier au Milan, Mario Balotelli. Mais ce qui surprend l'ensemble des observateurs, c'est sa mentalité. Il a démontré une faculté à répondre aux exigences du plus haut niveau et à résister à la pression des matchs et des adversaires rencontrés malgré son jeune âge et une énorme grinta, il revient défendre à chaque contre attaque de l'équipe adverse et il sait très bien le faire comme si c'était un défenseur de formation, le genre de joueur qui se donne à fond pour son club et qui ne reculera pas devant l'effort 21.

Saïda Benhabylès élue à la tête du Croissant-Rouge algérien



Mme Saïda Benhabylès a été élue mardi à la tête du Croissant-Rouge algérien (CRA), à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire électorale. L'Assemblée générale élective s'est tenue sous l'égide de la commission interministérielle chargée de l'organisation de cette assemblée, présidée par le ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme. L'objectif essentiel de l'assemblée est de permettre au Croissant-Rouge algérien le renouvellement de ses instances dirigeantes nationales, conformément aux textes auxquels le régit. Outre les 300 délégués du CRA, des représentants des doyens ainsi que des jeunes de cet organisme à caractère humanitaire ont pris part à l'Assemblée générale élective.

FAF: Clôture de la deuxième session de formation pour les entraîneurs préparateurs physiques

La deuxième session de formation pour les entraîneurs préparateurs physiques a pris fin mardi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

Cette deuxième session des cours, qui s'est déroulée sous la houlette de Georges Cazorla, membre de la cellule de recherche de la Fédération française de football (FFF), a vu la participation de plus de 100 entraîneurs, précise la même source. «C'est un stage très important pour les entraîneurs et le football en général», a affirmé M. Cazorla. La première session de cette formation avait eu lieu en février dernier.

APS

Pensée

A notre chère mère et grand-mère
Hamouche Kheira



Déjà 9 ans (le 25 mars 2005) depuis que tu nous as quittés, tol, tu es la plus grande-mère et grande-mère du monde. Ton absence creuse de jour en jour une profonde blessure dans nos coeurs, twahechnek. Comment t'oublier, tol qui étais la générosité et la bonté pour les tiens et les autres. La famille Hamouche ses enfants et petits-enfants demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à la mémoire de cette douce mère et grande-mère qui a laissé un grand vide depuis son départ. Repose en paix, nous ne t'oublierons pas.

EQUIPE NATIONALE

L'aspect physique des joueurs, l'arme fatale pour le choix des 23 Mondialistes

Deux phrases l'une du sélectionneur de l'équipe nationale, Vahid Halilhodzic, et l'autre du président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua retiennent l'attention concernant le futur choix du coach des Verts pour cette fameuse liste des «23 Mondialistes».

Saïd Ben

Il s'agit de la suivante : «En principe je ne devrais pas retenir 10 joueurs pour ce match contre la Slovénie puisqu'ils manquent vraiment de temps de jeu» qui émane du coach des Verts. Et de la seconde : «Je tiens à vous dire que 5 joueurs seulement d'entre vous sont aptes à jouer le Mondial», indique le président Raouraoua aux joueurs à la veille de ce match amical contre la Slovénie.

Ces deux phrases donc sont l'illustration parfaite de l'importance du côté physique des joueurs à choisir.

Et dans le domaine du football lorsqu'on évoque le physique, cela sous-entend le temps de jeu. Car, lorsqu'un joueur se prépare bien et est aligné régulièrement, il sera sur une courbe logique de progression. Ce qui voudrait dire que cela le qualifierait pour être au top physiquement pour disputer une phase finale de Coupe du Monde.

Ainsi, pour revenir au match amical de la Slovénie on notera que des joueurs comptabilisant, jusque-là, peu de rencontres sous les couleurs des Verts, ont eu, cette fois-ci, la chance de débuter le match, à l'image de Lyacine Cadamuro (Real Majorque, Espagne), Faouzi Ghoulam (Naples, Italie), Amine Zemamouche (USM Alger) et Abdelmoumen Djabou (Club Africain, Tunisie).



D'ailleurs même d'autres joueurs «cadres» qui n'ont pas été alignés dans ce match étaient dans une situation analogue tels Medhi Lacen, Adlene Guedioura, Rais Mbolhi ou même Rafik Halliche.

Ainsi donc ce match face à la Slovénie constituait le point de départ d'une rude bataille entre les 28 joueurs présents, autour de la liste des 23 qui seront retenus par Halilhodzic pour disputer la grande fête planétaire.

«Comme il s'agit de la seule rencontre amicale de l'équipe nationale avant le dernier stage précédent le Mondial en mai prochain, je m'attends à ce que la liste des 23 sera, à un ou deux éléments près, dégagée après ce test contre la Slovénie», comme le pense si bien l'ancien sélectionneur national, Rabah Saâdane.

Cela risque de ne pas arranger les affaires de certains joueurs, jusque-là titulaires à part entière dans les rangs des Verts, mais qui manquent de temps de jeu au sein de leurs clubs respectifs.

C'est le cas pour les milieux de terrain, Medhi Lacen (Getafe, Espagne), Nacer Guedioura (Crystal Palace, Angleterre) et Saphir Taider (Inter Milan, Italie). En revanche, d'autres éléments qui étaient confrontés au même problème, ont profité du mercato d'hiver pour changer d'air, un choix qui s'est avéré salutaire pour eux, dans la mesure où depuis le début de la deuxième partie de la saison, ils ont gagné davantage en

volume de jeu. Les cas de Djamel Mesbah, prêté par Naples à Livourne (Italie) et Carl Medjani, qui a atterri à Valenciennes (France) en provenance de l'Olympiakos (Grèce), sont les plus édifiants, en ce sens qu'il s'agit de deux cadres des Verts qui relancent ainsi la concurrence dans l'arrière-garde algérienne.

Les prochaines semaines seront ainsi décisives pour la plupart des joueurs de l'équipe nationale. Le staff technique va les suivre au niveau de leurs clubs respectifs, vu que leur prochain rassemblement n'est prévu que pour le 22 mai.

Halilhodzic n'aura, par la suite, que quelques jours pour transmettre sa liste finale à la fédération internationale de football (Fifa), qui a retenu le 4 juin comme dernier délai à cette opération.

A noter que deux autres confrontations amicales sont au menu des coéquipiers de Bougerra avant de se rendre au Brésil. La première face à l'Arménie (31 mai) et la seconde contre la Roumanie (4 juin), elles auront lieu toutes les deux à Genève, en Suisse.

Lors du Mondial brésilien, l'équipe nationale évoluera dans le groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud.

COUPE DU MONDE 2014 :

L'Arménie en stage en Suisse avant d'affronter l'Algérie

L'équipe arménienne de football effectuera un stage en Suisse avant son match amical face à l'Algérie le 31 mai à Genève, préparatif pour la coupe du Monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), rapporte mardi la presse locale. Ce regroupement devrait débuter le 25 mai, sous la houlette du nouveau sélectionneur, le Suisse Bernard Challandes, qui a succédé à

l'Arménien Vardan Mina-syan, précise la même source.

Le technicien helvétique a été officiellement installé dans ses nouvelles fonctions lundi, lors de la réunion du bureau exécutif de la Fédération arménienne de football (FFA).

Challandes (62 ans), ancien sélectionneur de l'équipe suisse des U21, s'est

vu assigner l'objectif de mener l'Arménie (30^e au classement Fifa) pour l'Euro 2016 en France, où elle figure, aux éliminatoires, dans le groupe I, avec le Portugal, le Danemark, la Serbie, l'Albanie et la France dont les matches ne seront pas pris en compte. L'Arménie a livré mercredi dernier un match amical face à la Russie à Krasnodar (défaite 2-0).

Après son match face à l'Algérie, les Arméniens seront opposés aux Allemands, le 6 juin à Mayence. Les Verts joueront un dernier match-test le 4 juin devant la Roumanie à Genève (Suisse), avant de s'envoler pour le Brésil, le 7 juin via Paris. Lors de la coupe du monde, l'Algérie évoluera dans le groupe H, avec la Belgique, la Russie, et la Corée du Sud.